

VIII
BUDGET
DU
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1923

VIII
BEGROOTING
VAN HET
MINISTERIE VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN
VOOR HET DIENSTJAAR 1923

PROJET DE LOI.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et de Notre Premier Ministre, Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, aux Chambres législatives par Notre Premier Ministre, Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1923 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de cent six millions neuf cent septante-deux mille cent et cinq francs.
fr. 106,972,105 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de deux millions sept cent vingt et un mille nonante-cinq francs 2,721,095 »

Soit ensemble, à la somme de cent neuf millions six cent nonante-trois mille deux cents francs 109,693,200 »

WETSONTWERP.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Landbouw en Openbare Werken en van Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam, door Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1923 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van honderd zes millioen negen honderd twee en zeventig duizend honderd en vijf frank . fr. 106,972,105 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van twee millioen zeven honderd een en twintig duizend vijf en negentig frank.
2,721,095 »

Tezamen, op de som van honderd en negen millioen zes honderd drie en negentig duizend twee honderd frank 109,693,200 »

conformément aux tableaux A et B | overeenkomstig de hierbij gevoegde
ci-annexés. | tabs A en B.

Donné à Bruxelles, le 10 octobre | Gegeven te Brussel, den 10^e October
1922. | 1922.

ALBERT.

<p>PAR LE ROI :</p> <p><i>Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics,</i></p>	<p>VAN 'S KONINGS WEGE :</p> <p><i>De Minister van Landbouw en Openbare Werken,</i></p>
--	---

B^o RUZETTE.

<p><i>Le Premier Ministre, Ministre des Finances,</i></p>	<p><i>De Eerste Minister, Minister van Financiën,</i></p>
---	---

G. THEUNIS.

(4)

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1923)

TABEL A

DIENSTEN VAN LANDBOUW

(DIENSTJAAR 1923)

SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1923).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
TABLEAU A.		
—		
SERVICES DE L'AGRICULTURE (EXERCICE 1923.)		
—		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
1	a) Traitement du Ministre fr. 35,000 » b) Frais de représentation 9,000 »	44,000 »
ADMINISTRATION CENTRALE.		
2	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service — Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires.	1,481,000 »
3	Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.	36,500 »
4	Frais de tournées, de voyage et de missions	100,000 »
5	Matériel.	288,000 »
6	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales	37,000 »
7	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département	5,000 »
8	Comité supérieur de contrôle. Commissions d'enquête (Les magistrats qui font partie de conseils, jurys, commissions, etc., ressortissant aux Services de l'Agriculture, toucheront des indemnités de vacation, au même titre que les autres membres)	55,000 »
CHAPITRE II.		
PENSIONS ET SECOURS.		
9	Premier terme des pensions. (Crédit non limitatif.)	15,000 »
10	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours alloués, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minimale	4,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1923).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>
	<p style="text-align: center;">TABEL A.</p> <p style="text-align: center;">—</p> <p style="text-align: center;">DIENSTEN VAN LANDBOUW (DIENSTJAAR 1923.)</p> <p style="text-align: center;">—</p> <p style="text-align: center;">EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</p> <p style="text-align: center;">EERSTE HOOFDSTUK</p> <p>a) Jaarwedde van den Minister } 1</p> <p>b) Kosten van vertoon } 1</p> <p style="text-align: center;">HOOFDBEHEER.</p> <p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en bedienden — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. Loonen. 2</p> <p>2,046,500 » Vergoedingen voor buitengewone werken, hulp gelden, enz 3</p> <p>Omreis-, reis- en zendingskosten 4</p> <p>Materieel 5</p> <p>Kosten van het begeven der landbouw- en bijzondere eere teekens 6</p> <p>Honoraria en verplaatsingskosten der advocaten van het Departement 7</p> <p>Hooger Comité van toezicht. Onderzoek commissies 8</p> <p>(De magistraten die deel uitmaken van raden, jury's, commissies, enz., afhankelijk van de diensten van Landbouw, ontvangen zittingsvergoedingen, evenals de andere leden.)</p> <p style="text-align: center;">HOOFDSTUK II.</p> <p style="text-align: center;">PENSIOENEN EN HULPGELDEN.</p> <p>Eerste termijn der pensioenen. (<i>Onbepaald credit.</i>) 9</p> <p>19,000 » Verleening van hulp gelden, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige ambtenaren, beambten of bezolijde agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren Verleening van hulp gelden, in uitzonderlijke omstandigheden, aan diegene dier personen die een gering pensioen genieten. 10</p>

SERVICES DE L'AGRICULTURE (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE III.		
AGRICULTURE.		
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>		
11	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité — Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose — Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abatues et reconnues atteintes de charbon — Frais à résulter du paiement de ces indemnités — Achat de tuberculine, malléine, vaccins anticharbonneux Recherche de nouveaux sérums, subsides. Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail, salaires — Frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes, matériel, etc. Dépenses diverses — Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation — Frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes — Frais de vacation et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses.	680,000 »
<i>Inspection vétérinaire.</i>		
12	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	225,000 »
13	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin	12,000 »
14	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspecteurs vétérinaires suppléants — Frais des missions confiées aux médecins vétérinaires agréés; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc.	160,000 »
15	Matériel, frais de bureau. Bulletin du service de la police sanitaire. Impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	90,000 »
Enseignement vétérinaire.		
<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>		
16	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires — Indemnités fixes, secours, indemnités, etc.	559,155 »
17	Frais de tournées, de voyage et de missions. Commission de surveillance, etc. Dépenses diverses. Bourses d'études. Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires, prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire	13,000 »
18	Matériel, Frais de bureau. Publication des cours. Impressions. Dépenses diverses.	300,000 »
Enseignement de la maréchalerie.		
<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>		
19	Traitements, salaires, etc.	23,800 »
20	Matériel. Commission de surveillance, jurys, etc. Dépenses diverses	20,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total per chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
4,490,935 »	HOOFDSTUK III. LANDBOUW. <i>Gezondheidspolitie der huisdieren.</i> Schadeloosstellingen voor op bevel der overheid afgemaakte paarden en vee. — Schadeloosstellingen wegens het afsmaken of inbeslag nemen van tuberculose runders en zwijnen. — Schadeloosstellingen voor doode of geslachte en door koolziekte aangetaste runders. — Betaling dezer schadeloosstellingen. — Aankoop van tuberculine, malleine, ineensels tegen koolziekte — Opsporen van nieuwe serums. Toelagen. Te treffen maatregelen tegen het verspreiden van besmettelijke veenziekten. Loonen — Kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmettingsstoffen, materieel, enz. Allerhande uitgaven. — Weghalen en vernietigen van voor het verbruik ongeschikte dierenlijken. Kosten van aankoop, vervoer en benutting van ontsmettingsstoffen. — Kosten van zittingen der en vergoedingen aan aangenomen veeartsen voor diensten bewezen volgens de verordening betreffende de tuberculose en andere besmettelijke ziekten.	11
	<i>Veeartsenijkundig toezicht.</i> Jaarweden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	12
	Vergoedingen, hulpgelden, enz. — Hulpgelden aan gewezen rijksveeartsen, aan hunne nooddrufelige weduwen en weezen.	13
	Omreis-, reis- en zendingskosten van de toezichtersveeartsen, alsook van de toegevoegde toezichtersveeartsen. — Kosten van zendingen toevertrouwd aan aangenomene veeartsen; vergoedingen voor diensten door dezen laatsten bewezen, enz.	14
	Materieel, kantoorkosten. Bulletin van den gezondheidspolitiedienst. Drukwerk en allerhande uitgaven voor de gezondheidspolitie der huisdieren.	15
	<i>Veeartsenijkundig onderwijs.</i> <i>'S Rijks veeartsenijschool.</i> Jaarweden van werkzaamheid en beschikbaarheid, loonen — Vaste vergoedingen, hulpgelden, vergoedingen, enz.	16
	Omreis- reis- en zendingskosten. Toezichtscommissie, enz. Allerlei uitgaven. Studie-beurzen. Reishourzen, door de wet op veeartsenijkundig onderwijs toegekend aan veeartsen.	17
	Materieel. Kantoorkosten. Uitgave der leerjangen. Drukwerken. Allerhande uitgaven .	18
	<i>Hoefsmederij-onderwijs.</i> <i>'S Rijks practische hoofdschool voor hoefsmederij.</i> Jaarweden, loonen, enz.	19
	Materieel. Toezichtscommissie, jury's, enz. Allerlei uitgaven.	20

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Betrag der kredieten per artikel.
	<i>Conférences de maréchaleric.</i>	
21	Cours temporaires. Jurys, indemnités, dépenses diverses	27,000 »
	<i>Élevage des animaux domestiques.</i>	
22	Subsides aux provinces, en exécution des réglemens provinciaux pour l'amélioration des races chevaline et bovine. — Encouragements. — Achat de médailles. — Primes nationales de conservation, frais de jurys, médailles et diplômes — Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races chevaline, bovine, porcine, et des autres races d'animaux domestiques. — Institut de zootechnie. — Comité technique de l'élevage — Subsides. — Subsides pour études et recherches en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques — Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux conférenciers, frais divers, brochures de vulgarisation, formulaires, etc.	1,473,500 »
	<i>Service des Conseillers de Zootechnie.</i>	
23	Traitements, salaires	42,500 »
24	Frais de tournées, de voyage et de missions	22,000 »
25	Matériel, frais de bureau, dépenses diverses	10,000 »
	<i>Associations et publications agricoles.</i>	
26	Conseil supérieur de l'Agriculture : traitement du secrétaire. Dépenses diverses	15,000 »
27	Sociétés agricoles provinciales. Comices agricoles et associations agricoles libres. Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. Subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de froment. Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. Encouragements. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture — Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture — Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et de bestiaux. — Impressions. — Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles. — Enquêtes, statistiques, dépenses diverses	818,000 »
	CHAPITRE IV.	
	ENSEIGNEMENT AGRICOLE.	
28	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes, salaires, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	884,255 »
29	Indemnités, secours, etc. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy	6,700 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG.)

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Voordrachten over hoefmederij.</i>	
	Voorloopige leergangen. Jury's, vergoedingen, allerhande uitgaven	21
	<i>Kweek der huisdieren.</i>	
	Toelagen aan de provinciën, volgens de provincieverordeningen betreffende het verbeteren van paarden- en runderrassen. — Aanmoedigingen. — Aankoop van medailles. — Rijkspremiën van bewaring, jurykosten, medailles en diploma's — Toelagen aan kweekmaatschappijen en-syndicaten voor het verbeteren van de paarden- runder- varkens- en andere huisdierenrassen. — Instituut van dierenkennis — Technisch- kweekcomiteit. — Toelagen — Toelagen voor studiën en opzoekingen betreffende het verbeteren der huisdierenrassen — Bijzondere voordrachten over kweek : vergoedingen aan voordrachthouders, allerhande kosten, vlagschriften, formulie- ren, enz.	22
	<i>Dienst der raadsheeren van dierenkennis.</i>	
	Jaarwedden, loonen	23
	Omreis- reis- en zendingskosten	24
	Materieel, kantoorkosten, allerhande uitgaven	25
	<i>Landbouwverenigingen en -uitgaven.</i>	
	Hoogere Landbouwrraad: jaarwedde van den secretaris — Allerlei uitgaven	26
	Provinciale landbouwmaatschappijen. Landbouwcomices en vrije landbouwverenigingen. Toelagen voor landbouwprijskampen-tentoonstellingen en-congressen. Toelagen en aanmoedigingen aan landbouwmaatschappijen en namelijk aan hobbouwersvereeni- gingen. Toelagen aan samenwerkende landbouwcredietmaatschappijen voor eerste stichtingskosten en voor den door de hooldkassen van landbouwcrediet ingerichten toezichtsdienst. Aanmoedigingen — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw. Toelagen aan de provinciale landbouwfondsden. — Toela- gen aan de maatschappijen van onderlinge verzekering en herverzekering tegen het verlies van paarden en vee — Drukwerken. — Aankoop van werken en landbouw- uitgaven. — Onderzoeken, statistieken, allerhande uitgaven.	27
	HOOFDSTUK IV.	
	LANDBOUWONDERWIJS.	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Vaste vergoedingen, loonen, enz.	28
	a) 's Rijksinstituut van landbouwkunde, te Gembloers b) Id id te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool, te Hoei.	
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	29
	a) 's Rijksinstituut van Landbouwkunde, te Gembloers. b) Id. id. te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei	

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
30	Frais de tournées, de voyages et de missions, etc. (<i>y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire</i>). a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy.	17,200 »
31	Matériel, frais de bureau, améliorations, frais d'exploitation, impressions, dépenses diverses. — Indemnités aux recteurs et aux secrétaires du Conseil académique des Instituts agronomiques de Gembloux et de Gand. — Frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys. a) Institut agronomique de l'État, à Gembloux. b) id. id. id. à Gand. c) Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy. <i>Institut normal supérieur d'économie ménagère agricole de l'Etat.</i>	291,000 »
32	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	88,900 »
33	Indemnités, secours, etc.	4,800 »
34	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	4,500 »
35	Matériel, frais de bureau, etc. Frais du Comité de patronage et des jurys. Ferme : exploitation, expériences. Frais d'entretien, salaires, etc. <i>Bourses d'études</i>	111,000 »
36	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole de l'État ou soumis à l'inspection.	36,000 »
	<i>Enseignement ménager agricole ambulante.</i>	
37	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	328,200 »
38	Indemnités, secours, etc.	2,500 »
39	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc.	50,000 »
40	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. Subsidés	108,000 »
41	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire : subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Congrès. expositions. — Enquêtes. — Frais divers. — Bibliothèques agricoles : fonctionnement.	617,400 »
	<i>Service des Agronomes de l'Etat.</i>	
42	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires.	394,000 »
43	Indemnités, secours, etc.	2,000 »
44	Frais de tournées, de voyage et de missions	150,000 »
45	Matériel, frais de bureau, etc.	49,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

<p>Totaal par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.</p>	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Artikelen.</p>	
4,755,105 »	<p>Omreis-, reis- en zendingkosten, enz. (<i>inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last</i>).</p> <p>a) 's Rijks instituut van Landbouwkunde, te Gemblours. b) id. id. id. te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.</p>	30	
	<p>Materieel, kantoorkosten, verbeteringen, ontginningskosten, drukwerken, allerhande uitgaven. — Vergoedingen aan de rector en secretarissen van den Academischen raad van de Rijksinstituten van landbouwkunde te Gemblours en Gent. — Kosten van de bestuur- en toezichtscommissies en van de jury's.</p> <p>a) 's Rijks instituut van Landbouwkunde, te Gemblours. b) id. id. id. te Gent. c) Practische middelbare landbouwschool te Hoei.</p>	31	
	<i>Hooger Staatsnormaalinstituut voor landbouwhuishoudkunde.</i>		
	<p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen</p>	32	
	<p>Vergoedingen, hulpelden, enz</p>	33	
	<p>Omreis-, reis- en zendingkosten, enz.</p>	34	
	<p>Materieel, kantoorkosten, enz. Kosten van het Beschermingscomitee en de jurys. Hoeve : exploitatie, proefnemingen. Onderhoudskosten, loonen, enz.</p>	35	
	<i>Studiebeurzen</i>		
	<p>Studiebeurzen voor leerlingen van 's Rijks of van aan het toezicht onderworpen landbouwonderwijsgestichten.</p>	36	
	<i>Rondreizend huishoudelijk landbouwonderwijs.</i>		
	<p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen</p>	37	
	<p>Vergoedingen, hulpelden, enz</p>	38	
	<p>Omreis-, reis- en zendingkosten, enz.</p>	39	
	<p>Materieel, kantoorkosten, jury's, enz. Toelagen</p>	40	
	<p>Landbouwvoordrachten : vergoedingen aan de voordrachtgevers, reiskosten, allerhande kosten — Middelbaar en lager landbouwonderwijs : toelagen. — Raad tot verbetering van het land- en tuinbouwonderwijs. — Tentoonstellingen, congressen. — Onderzoeken. — Allerlei kosten. — Landbouwhoekertjen : werking.</p>	41	
<i>Dienst van 's Rijks Landbouwkundige.</i>			
<p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen</p>	42		
<p>Vergoedingen, hulpelden, enz</p>	43		
<p>Omreis-, reis- en zendingkosten</p>	44		
<p>Materieel, kantoorkosten, enz.</p>	45		

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>	
46	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture : subsides, frais d'études, dépenses diverses — Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail. — Acquisition d'ouvrages agricoles, missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, impressions de tracts de vulgarisation, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses	133,500 »
	<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>	
47	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du Délégué au Comité permanent. — Indemnité de résidence, etc. — Frais divers	42,700 »
	<i>Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses.</i>	
48	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	688,750 »
49	Indemnités, secours, etc.	15,000 »
50	Frais d'inspection, de voyage, missions, etc. — Subsides aux stations et aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. — Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.	50,000 »
51	Matériel, frais de bureau, etc. — Impression du bulletin : <i>Rapports et communications</i> , etc. — Frais de contre-analyses	250,000 »
	<i>Industries rurales. — Génie rural.</i>	
52	Industries rurales. — Études et vulgarisation. — Subsides.	25,000 »
53	Génie rural. — Constructions rurales — Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale — Subsides — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural — Conférences — Publications — Missions. — Enseignement du Génie rural; mécanique; écoles subsidiées et ambulantes	85,000 »
54	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Enquêtes. — Encouragements. — Étude pour la création de centres de motoculture. — Transfert éventuel du matériel agricole de l'État des régions dévastées dans ces nouveaux centres.	350,000 »
	CHAPITRE V.	
	OFFICE HORTICOLE.	
	<i>Jardin botanique de l'État.</i>	
55	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	271,225 »
56	Indemnités, secours, etc.	1,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWRP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	<i>Dienst der landbouwproefvelden, enz.</i>	
	Kosten over de landbouwproef- en demonstratievelden : toelagen, studiekosten, allerhande uitgaven — Proefnemingen en demonstraties betreffende het vervoeden. — Aankoop van werken over landbouw, bijzondere zendingen en commissies in het belang van den landbouw, onderzoeken, statistieken, drukwerken, vlugschriften voor volksontwikkeling, enz. — Documentatie in het belang van het onderwijs der landbouwwetenschap. — Allerhande uitgaven.	46
	<i>Internationaal landbouwinstituut van Rome.</i>	
	Kosten der deelneming van België — Jaarwedde van den afgevaardigde bij het bestendig Comité. — Vergoeding van verblijf, enz. — Allerhande kosten	47
	<i>Landbouwkundige Staties en Proefstaties. — Ontledingslaboratoriums.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	48
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	49
	Onderzoeks-, reis-, zendingskosten, enz. — Toelagen aan de staties en de provinciale, gemeentelijke en bijzondere laboratoriums. — Kosten van de bestendige raadgevende commissie der laboratoriums en van de commissie der gronden en der klimaten. — Tenultvoerlegging der wet op de meststoffenvervalsching, enz. —	50
	Materieel, kantoorkosten, enz. — Drukkosten van het bulletin : <i>Verlagen en mededeelingen</i> , enz. — Kosten der tegen-ontledingen	51
	<i>Landelijke nijverheden. — Landelijke genie.</i>	
	Landelijke nijverheden. — Studiën en verspreiding ooder het volk. — Toelagen . . .	52
	Landelijke genie. — Landelijke gebouwen. — Landbouwverbeteringen — Landbouwhandearbeid — Verfraaiing van het landleven. — Toelagen — Aankoop van werken voor den Dienst der Landelijke Genie. — Voordrachten. — Uitgaven. — Zendingen. — Onderwijs van de landelijke genie; werktuigkunde; gesubsidierde en rondreizende scholen.	53
	Landbouwontginning van braakgrond. — Onderzoeken. — Aanmoedigingen. — Studie voor het vormen van motocultuurcentrums — Gebeurlijk overbrengen van het landbouwmaterieel van den Staat uit de verwoeste gewesten naar de nieuwe centrums.	54
	HOOFDSTUK V.	
	TUINBOUWDIENST.	
	<i>'s Rijks Kruidtuin.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	55
	Vergoedingen, hulpelden, enz.	56

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
57	Frais de route du personnel et des membres de la Commission de surveillance. — Vacations, missions, etc.	500 »
58	Dépenses de matériel et de culture. — Frais de bureau, etc. — Musée forestier. — Dépenses diverses. — Menus travaux d'entretien et de réparations aux bâtiments. <i>Service des champs d'expériences horticoles, etc.</i>	112,500 »
59	Champs d'expériences et de démonstration pour l'horticulture : subsides, dépenses diverses et frais d'études — Bureau officiel de renseignements commerciaux : frais d'études, matériel. — Frais de développement des relations commerciales à l'étranger — Acquisition d'ouvrages horticoles. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture. — Enquêtes, statistiques, impressions. — Divers et imprévus. — Conventlon phylloxérique	49,200 »
	<i>Service phytopathologique. — Service des conseillers d'horticulture.</i>	
60	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	87,000 »
61	Indemnités, secours, etc.	1,000 »
62	Vacations, frais de route, missions, etc.	49,800 »
63	Matériel, frais de bureau, etc.	7,100 »
	Enseignement horticole. <i>Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.</i>	
64	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires	309,700 »
65	Indemnités, secours, etc.	2,000 »
66	Vacations, frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance et des jurys. Missions, etc.	3,500 »
67	Matériel, frais de bureau. Améliorations. Frais de culture et d'exploitation, etc.	34,200 »
68	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection	5,000 »
69	Enseignement horticole moyen et primaire : subsides. — Enseignement horticole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion de conférences horticoles. Cours colonial	206,000 »
	<i>Associations horticoles.</i>	
70	Conseil supérieur de l'horticulture. Associations horticoles : subsides. Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides. Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre : subsides	88,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Reiskosten van het personeel en van de leden der toezichtscommissie. — Zittingen, zendingen, enz.	57
	Uitgaven voor materieel en cultuur. — Kantoorkosten, enz. — Boschmuseum. — Allerhande uitgaven. — Kleine onderhoud- en herstellingswerken aan de gebouwen.	58
	<i>Dienst der tuinbouwproefvelden, enz.</i>	
	Tuinbouwproef- en demonstratievelden : toelagen, allerhande uitgaven, en studiekosten. — Officieel kantoor voor handelsinlichtingen : studiekosten, materieel — Kosten van uitbreiding der handelsbetrekkingen in den vreemde. — Aankoop van werken over tuinbouw — Bijzondere zendingen en commissies in het belang van den tuinbouw — Onderzoeken, statistieken, drukwerken. — Allerhande en onvoorziene uitgaven. — Overeenkomst tot bestrijding der wijngaardluis.	59
	<i>Dienst voor plantenziektenleer. — Dienst der tuinbouwrapadgevers.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen	60
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	61
	Zittingen, reiskosten, zendingen, enz.	62
1,227,125 »	Materieel, kantoorkosten, enz.	63
	Tuinbouwonderwijs.	
	<i>'s Rijks praktische middelbare tuinbouwscholen.</i>	
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen.	64
	Vergoedingen, hulpgelden, enz.	65
	Zittingen, reiskosten van het personeel, van de leden der toezichtscommissie en van de jury's, Zendingen, enz.	66
	Materieel, kantoorkosten. Verbetering. Teelt- en ontginningskosten, enz.	67
	Studiebeurzen voor leerlingen van 's Rijks tuinbouwonderwijsinrichtingen of van aan het toezicht onderworpen scholen	68
	Middelbaar en lager tuinbouwonderwijs : toelagen — Tuinbouwonderwijs in de scholen voor volwassenen (winterscholen). — Tuinbouwvoordrachten. Jurys der examens tot het bekomen van het bekwaamheidsgetuigschrift — Aankoop van werken om als prijzen geschonken te worden bij tuinbouwvoordrachten. — Coloniale leergang.	69
	<i>Tuinbouwverenigingen.</i>	
	Hoogere tuinbouwrapad — Tuinbouwverenigingen : toelagen — Tuinbouwprijskampen-tentoonstellingen of -congressen : toelagen. — Werkmanstuinen en Werk van het Hoekje grond : toelagen.	70

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE VI.		
EAUX ET FORÊTS.		
<i>Personnel provincial.</i>		
71	Traitements d'activité et de disponibilité — Indemnités. — Frais d'intérim	3,485,680 »
72	Indemnités, secours, frais de maladie, etc.	10,000 »
73	Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen .	105,350 »
74	Matériel, armement, équipement, masse d'habillement, déménagements, dépenses diverses, etc.	163,000 »
<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>		
75	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour. Frais divers, etc. — Encouragements à des institutions forestières — Subsidés aux propriétaires d'arbres remarquables, pour mesures de protection et de conservation. — Enseignement et conférences, expositions et concours régionaux	20,650 »
<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>		
76	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. — Frais divers. — Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers — Musée forestier de Groenendael	60,000 »
<i>Forêts domaniales.</i>		
77	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses. — Construction, entretien, location de maisons ou indemnités de logement — Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation — Arpentage des coupes	450,000 »
<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>		
78	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur. Conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. — Travaux exceptionnels d'amélioration : restauration de bois ruinés ou exploités, création de sous-étages, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsidés aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses.	180,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
4,569,780 »	<p>HOOFDSTUK VI.</p> <p>WATERS EN BOSSCHEN.</p> <p><i>Provinciaal personeel.</i></p> <p>Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid — Vergoedingen — Interimkosten.</p> <p>Vergoedingen, hulpelden, kosten wegens ziekte, enz.</p> <p>Omreis- en toezichtskosten. Reis- en verblijfskosten van het boschpersoneel en van de leden der studie- en inrichtingscommissies en van de examenjury's.</p> <p>Materieel, uitrusting, kleedingfonds, verhuizing, allerhande uitgaven, enz.</p> <p style="text-align: center;"><i>Hoogere Boschraad, enz.</i></p> <p>Hoogere boschraad : reis- en verblijfskosten. Verschillende kosten. — Aanmoedigingen aan boschinstututen — Toelagen aan eigenaars van merkwaardige boomen voor beschermings- en bewaringsmaatregelen — (Onderwijs, voordrachten, prijskampen, tentoonstellingen en gewestelijke prijskampen.</p> <p style="text-align: center;"><i>Bijzondere dienst der wetenschappelijke proefnemingen en raadplegingen betreffende bosschen.</i></p> <p>Bijzondere dienst voor proefnemingen en wetenschappelijke raadplegingen betreffende bosschen. — Verschillende kosten — Aankoop, voortbrengst van en toezicht der boschzaai en planten. — Boschmuseum van Groenendaal.</p> <p style="text-align: center;"><i>Domeinbosschen.</i></p> <p>Teelten- en verbeteringswerken. Allerlei uitgaven — Bouwen, onderhoud, huren van huizen of huisvestingsvergoedingen. — Maken en onderhoud van wegen ter vergemakkelijking der ontginning. — Meting der hakken.</p> <p style="text-align: center;"><i>Braakgronden en bosschen van gemeenten en openbare inrichtingen.</i></p> <p>Braakgronden en bosschen der gemeenten en openbare inrichtingen. Vruchtbaarmaking. Hervorming in bosschen, weiden, teenbosschen of vijvers. — Uitzonderlijke verbeteringswerken : herstelling van verwoeste of ontgonnen bosschen, planten van onderhout ; gezondmaking, aanleggen, herstellen en verbeteren van boschwegen. Toelagen aan gemeenten en openbare inrichtingen. — Allerlei uitgaven.</p>	<p>71</p> <p>72</p> <p>73</p> <p>74</p> <p>75</p> <p>76</p> <p>77</p> <p>78</p>

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	<p style="text-align: center;">DÉSIGNATION</p> <p style="text-align: center;">DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.</p>	<p style="text-align: center;">Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.</p>
<i>Pisciculture et chasse.</i>		
79	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour. — Subsidés et encouragements — Dépenses diverses.	16,000 »
80	Matériel — Repeuplement des cours d'eau, création de bassins d'élevage aménagement de frayères naturelles, sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux, faucardement, etc — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse — Impressions de tickets de pêche — Dépenses diverses	79,100 »
CHAPITRE VII.		
VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TERRAINS FANGEUX.		
TRAMWAYS ET MESSAGERIES.		
81	Subsidés aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux ou marécageux — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement	8,000,000 »
82	Indemnités aux commissaires-voyers — Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des tramways et autres commissions consultatives	41,000 »
<i>Service de l'Hydraulique agricole.</i>		
83	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaineurs, etc — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écriture effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc.	242,000 »
84	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole	2,000 »
85	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole	75,000 »
86	Matériel de bureau, impressions. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole	15,000 »

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
	<i>Vischteelt en jacht.</i>	
	Vischteeltcommissie en Hoogere jachtraad. — Reis- en verblijfkosten. — Toelagen en aanmoedigingen. — Allerhande uitgaven.	79
	Materieel. — Herbevolking der waterloopen, maken van teeltvijvers, aanleggen van knichtschietschietplaatsen, reddten van visschen bij het zakken van het water. — Wieden van wateronkruid, enz. — Toelagen aan de agenten vermeld in artikel 24 der wet op de vischvangst en in artikel 24 der wet op de jacht. — Drukken van vischticketten — Allerhande uitgaven.	80
	HOOFDSTUK VII.	
	GEMEENTEWEGEN, WATERLOOPEN, MOERASGRONDEN.	
	TRAMWEGEN EN VERVOERDIENSTEN.	
	Toelagen aan de gemeenten en wateringten voor het uitbreiden en verbeteren der gemeentewegen, het verbeteren der onbevaarbare en onvlootbare waterloopen en de veen- of moerasgronden. — Vervoer van bestratings- en besteeningsmaterialen . . .	81
	Vergoedingen aan de wegencommissarissen. — Aanwezigheidspenningen van en vergoedingen aan de leden en den secretaris van het Tramwegen-comitee en van andere raadgevende commissies.	82
	<i>Landelijke waterdienst.</i>	
8,375,000 »	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid. — Loonen der tijdelijke beambten en der dragers van het niveleermaterieel, kettingdragere, enz. — Bezoldiging voor technische studien, proefnemingen en schrijfwerk uitgevoerd door personen vreemd aan het Beheer. — Kosten van proefnemingen, enz.	83
	Vergoedingen en hulpelden aan het personeel van den landelijken waterdienst . . .	84
	Reis- en verblijfkosten van het personeel van den landelijken waterdienst	85
	Kantoorbehoefte, drukwerken. — Aankoop van technische werken. — Aankoop en herstel van plaatsbeschrijvingstoestellen. — Studie- en proefnemingsmaterieel. — Allerhande uitgaven. — Kantoorkosten voor het personeel van den landelijken waterdienst.	86

SERVICES DE L'AGRICULTURE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
87	Dépenses imprévues non libellées au budget. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 10.	10,000 »
88	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	1,500 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture et horticulture.</i>		
89	Institut agronomique de l'État, à Gembloux. — Aménagement des locaux	50,000 »
90	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Aménagement d'une salle d'études et du laboratoire.	15,000 »
91	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Outillage de la ferme	30,000 »
92	Floralies gantoises. — Subside	50,000 »
TOTAL DU TABLEAU A (Services de l'Agriculture). fr.		

DIENSTEN VAN LANDBOUW (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	<p style="text-align: center;">AANWIJZING</p> <p style="text-align: center;">VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.</p>	Artikelen.
11,800 »	<p style="text-align: center;">HOOFDSTUK VIII.</p> <p style="text-align: center;">ONVOORZIENE UITGAVEN.</p> <p>Onvoorziene, in de begrooting niet vermelde uitgaven. — Hulp gelden te verleenen, wegens kosten van laatste ziekte en begrafenis, aan de familiën van overleden ambtenaren en beambten of van gepensioneerde aggraten die zich in een benarden toestand bevinden — Uitzonderlijk te verleenen hulp gelden aan andere dan bij artikel 10 vermelde personen.</p> <p>Jaarrenten en pensioenen, verleend : 1^o aan gewezen aggraten, niet meer in staat hun ambt te vervullen; 2^o aan weduwen en weezen van beambten, overleden bij het uitoefenen hunner bediening.</p>	87 88
25,495,565 »	<p style="text-align: center;">TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.</p>	
145,000 »	<p style="text-align: center;">TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</p> <p style="text-align: center;">HOOFDSTUK IX.</p> <p style="text-align: center;">VERSCHILLENDE DIENSTEN.</p> <p style="text-align: center;"><i>Landbouw en tuinbouw.</i></p> <p>'s Rijks instituut van landbouwkunde, te Gembloux. — Inrichting der lokalen</p> <p>Practische middelbare Rijkslandbouwschool, te Hoei. — Inrichting van een studiezaal en van het laboratorium.</p> <p>Practische middelbare Rijkslandbouwschool, te Hoei. — Toerusting der hoeve.</p> <p>Gentsche bloementoonstelling. — Toelage</p>	89 90 91 92
25,640,565 »	<p style="text-align: center;">TOTAAL VAN TABEL A (Diensten van Landbouw).</p>	

(94)

TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1923)

TABEL B

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN

(DIENSTJAAR 1923)

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1923).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
TABLEAU B.		
SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1923).		
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Secours — Indemnités familiale et de résidence	2,198,000 »
2	Indemnités pour travaux extraordinaires	60,000 »
3	Matériel	259,000 »
4	Frais de route et de séjour	25,000 »
5	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	75,000 »
6	Conseiller artistique. Comité supérieur de contrôle	125,000 »
CHAPITRE II.		
ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.		
<i>Affaires générales.</i>		
7	Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc — Participation aux frais du Bureau des adjudications publiques. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'Administration des Ponts et Chaussées — Frais divers de transport. — Congrès. — Subsidés — Téléphones — Expositions diverses	162,000 »
8	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service	364,000 »
9	<i>Annales des Travaux publics.</i> — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, déplacements, divers	40,000 »
<i>Routes.</i>		
10	Routes : entretien, amélioration, subsidés. — Plantations des routes : établissement, entretien et frais d'expertise — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Études	24,000,000 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1923).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
TABEL B.		
DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1923).		
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.		
EERSTE HOOFDSTUK.		
HOOFDBEHEER.		
	Jaarwedden van werkzaamheid en beschikbaarheid der ambtenaren, beambten en dienstoneel. — Loonen. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer — Hulpelden. — Familie- en woonstvergoedingen.	1
	Vergoedingen voor buitengewoon werk	2
2.742,000	Materieel	3
	Reis- en verblijfkosten	4
	Honoraria en reiskosten der advocaten van het Departement	5
	Kunstraadsheer. Hooger Comité van toezicht	6
HOOFDSTUK II.		
BEHEER VAN BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIES.		
<i>Algemeene Zaken.</i>		
	Aankoop en herstelling van materieel. — Allerhande leveringen : instrumenten, clichés, plans, papier, boeken, kaarten, enz. — Aandeel in de kosten van het Kantoor voor openbare aanbestedingen. — Kosten van zendingen in den vreemde voor studies betreffende de verschillende diensten van het Beheer van Bruggen en Wegen. — Allerhande onkosten van vervoer. — Congressen. — Toelagen — Telefoon. — Allerhande tentoonstellingen.	7
	Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwie	8
	<i>Annalen der Openbare Werken.</i> — Uitgave van het tijdschrift. Schrijverloon, bureelkosten, materieel, clichés, verplaatsingen, allerhande.	9
<i>Wegen.</i>		
	Wegen : onderhoud, verbetering, toelagen. — Bepantingen der wegen : aanlegging, onderhoud en deskundig onderzoek — Openbare parken, squares en wielersbanen : aanlegging en onderhoud. — Bestudeeren.	10

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	<i>Bâtiments civils.</i>	
11	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations de meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers — Téléphone. — Impositions. — Études. — Divers	4,602,000 »
	<i>Casernement des gendarmeries.</i>	
12	Casernement des gendarmeries — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers. Loyers, réquisitions, impositions, téléphones.	1,500,000 »
	<i>Travaux hydrauliques.</i>	
13	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides. — Frais d'études	14,500,000 »
14	Rénouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages	500,000 »
15	Ports, côte, phares, fanaux. Parcs, avenues et plantations des dunes : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. — Travaux intéressant l'hygiène; subsides. — Frais d'études.	7,500,000 »
16	Rénouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la côte et réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages	300,000 »
	<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du Casernement de la Gendarmerie.</i>	
	<i>A. — Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints :</i>	
17	Traitements, indemnités mensuelles du personnel du corps à l'essai et suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence	4,026,600 »
18	Indemnités pour travail extraordinaire	100,000 »
19	Frais de déplacements	600,000 »
20	Frais de bureau, indemnités pour changements de résidence, jurys d'examen, divers	400,000 »
	<i>B. — Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints; architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement de la gendarmerie; gardiens de monuments, cantonniers :</i>	
21	Traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence	18,396,940 »
22	Indemnités pour travail extraordinaire	420,000 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
78,091,540 »	<i>Burgerlijke gebouwen.</i> Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat : onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van verbetering, van vergrooting, van herstelling, enz. — Aankoop van onroerende goederen. — Openbare feesten en plechtigheden : werken en leveringen. — Verwarming, verlichting, reiniging, waterdienst, enz., der lokalen gebruikt door de buitendiensten van Bruggen en Wegen. — Aankoop en herstelling van meubels, kantoorbehoeften voor den bijzonderen dienst der burgerlijke gebouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten. — Huurgelden — Telefoon. — Belastingen. — Bestudeeren. — Allerhande	11
	<i>Kazerneering der gendarmeries.</i> Kazerneering der gendarmeries. — Localen van den dienst. Onderhoud, herstelling, vernieuwing, meubeleering, enz. Bestudeeren van ontwerpen, opname van plans, kantoorbehoeften. Waterbezorging, verwarming, verlichting, ruiming, allerhande. Huurgelden, opeisching, belastingen, telefoon.	12
	<i>Waterwerken.</i> Vaarten, rivieren, polders, bevoeltingen in de Kempen, waterbeschrijving, beplantingen, telegraaf en telefoonlijnen. Overzetveren en aanhoorigheden : gewoon en buitengewoon onderhoud, heraanlegging, verbetering, beheer, werken betreffende den gezondheidstoestand, oprichting, exploitatie, toelagen. — Bestudeeren.	13
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen in de bevaarbare waterwegen en herstelling van veroorzaakte beschadigingen.	14
	Havens, kust, vuurtorens, bakens. Parken, lanen en beplantingen der duinen : gewoon en buitengewoon onderhoud, verbetering, heraanlegging, administratie — Werken betreffende den gezondheidstoestand; toelagen — Bestudeeren.	15
	Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen aan kust en havens en herstelling van veroorzaakte beschadigingen.	16
	<i>Personeel van Bruggen en Wegen, van de Burgerlijke Gebouwen en van de Kazerneering der Gendarmerie.</i>	
	A. — Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen, bijgevoegde ingenieurs en conducteurs :	
	Jaarwedden, maandelijksche vergoedingen van het personeel van het korps op de proef en bijwedden, familië- en woonstvergoedingen.	17
	Vergoedingen voor buitengewoon werk.	18
	Reiskosten	19
Kantoorkosten, vergoeding voor verblijfveranderingen, examenjury's, allerhande. . .	20	
B. — Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen; hydrografen en bijgevoegde hydrografen; bouwmeesters; ambtenaren en agenten belast met den dienst van de kazerneering der gendarmerie; bewakers van monumenten, kantoniers :		
Jaarwedden, loon, voorschotten, bijwedden, familië- en woonstvergoedingen . . .	21	
Vergoedingen voor buitengewoon werk	22	

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
23	Frais de déplacements	300,000 »
24	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examens, divers.	330,000 »
25	Frais d'habillement du personnel	50 000 »
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. —		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité	148,000 »
27	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif</i>)	100,000 »
28	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocations de retraite aux anciens cantonniers	375,000 »
29	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 28.	10,000 »
30	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. (<i>Crédit non limitatif</i>).	10,000 »
TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
31	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par les services des Travaux publics. — Travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Études	1,650,000 »
32	Mise en état des habitations royales	545,000 »
33	Casernement des gendarmes — Locaux du service du casernement des gendarmes. — Construction, appropriation, extension, amélioration — Ameublement. — Études de projets, plans. — Frais de surveillance	310,000 »
34	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Gand	50,000 »
35	Remboursement du solde de l'avance faite à l'Économat du Ministère des Travaux publics par le Ministère de l'Industrie et du Travail.	21,095 »
TOTAL DU TABLEAU B (Services des Travaux publics) fr		

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWRP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	Reiskosten	23
	Vergoedingen voor verblijfveranderingen, kosten van wedstrijden en examens, allerhande.	24
	Kosten voor kleeding van het personeel	25
	HOOFDSTUK III.	
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — ONVOORZIENE UITGAVEN.	
	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	26
	Eerste termijnen der vermoedelijk te verleenen pensioenen (<i>Onbepaald crediet</i>).	27
	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hun echtgenoot, weduwe of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Jaarlijksche tegemoetkomingen aan de gewezen kantoniers	28
643,000 »	Onvoorzene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven, inbegrepen de kosten van briefwisseling der buitendiensten. — Uitzonderlijk te verleenen hulp aan andere dan onder artikel 28 vermelde personen, die geen recht op pensioen hebben.	29
	Uitgaven wegens de verplichtingen die op het Departement berusten krachtens de wet van 24 December 1905 inzake het herstel van schade ten gevolge van arbeidsongevallen. (<i>Onbepaald crediet</i> .)	30
81,476,540 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
	TWEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.	
	HOOFDSTUK IV.	
	Paleizen, botels, gebouwen en monumenten, toebehoorende aan den Staat of gehuurd door dezen en waarvan het onderhoud verzekerd wordt door de diensten van Openbare Werken. — Buitengewone werken tot onderhoud, verbetering en geschiktmaking. — Studiën.	31
	In orde brengen der koninklijke woningen	32
2,576,095 »	Kazernerij van de gendarmeries. — Localen van den dienst der kazernerij der gendarmeries. — Bouwen, geschiktmaken, uitbreiding, verbetering. — Meubelen. — Bestudeeren van ontwerpen, plans. — Kosten van toezicht.	33
	Commissies belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting van de omstreken van Antwerpen en van Gent.	34
	Terughetaling van het saldo van het voorschot aan het Economaat van het Ministerie van Openbare Werken vanwege het Ministerie van Nijverheid en Arbeid.	35
84,052,635 »	TOTAAL VAN TABEL B (Diensten van Openbare Werken).	

SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RÉCAPITULATION.

	DEPENSES	
	ORDINAIRES	EXCEPTIONNELLES
Tableau A (Agriculture) fr.	25,495,565 »	145,000 »
Tableau B (Travaux publics) fr.	81,476,540 »	2,576 095 »
TOTAUX fr.	106,972,105 »	2,721,095 »
ENSEMBLE fr.	109,693,200 »	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 octobre 1922.

ALBERT.

PAR LE ROI :
*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*
B^{on} RUZETTE.

*Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,*
G. THEUNIS.

DIENSTEN VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.

OPNOMMING.

	UITGAVEN	
	GEWONE.	UITZONDERLIJKE
Tabel A (Landbouw) fr	25 495,365 »	145,000 »
Tabel B (Openbare Werken)	81,476,540 »	2,576,095 »
TOTALEN. fr.	106,972,105 »	2,721,095 »
TE ZAMEN. fr	109,693 200 »	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van 10 October 1922.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
*De Minister van Landbouw
en Openbare Werken,*
B^{os} RUZETTE.

*De Eerste Minister,
Minister van Financiën,*
G. THEUNIS,

(34)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1923)

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.					
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.							
CHAPITRE I^{er}							
1	a. b.	Traitement du Ministre fr. 35,000 » Frais de représentation 9,000 »					
ADMINISTRATION CENTRALE.							
2	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements du personnel de province détaché à l'administration centrale. Salaires . . .					
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">GRADES.</th> <th style="width: 10%;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="width: 20%;">TAUX des traitements.</th> <th style="width: 10%;">Dépenses.</th> </tr> </thead> </table>				GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.
GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.				
<i>A — Fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale.</i>							
Secrétaire général	1	22,500 à 26,900	26,900				
Directeurs généraux	4	19,000 à 25,000	96,000				
Inspecteurs généraux	7	17,000 à 22,600	141,800				
Directeurs et inspecteurs principaux	18	15,000 à 20,200	302,200				
Sous-directeurs et inspecteurs	7	11,500 à 15,400	95,500				
Chefs de bureau et inspecteurs adjoints	10	9,500 à 15,400	110,250				
Sous-chefs de bureau et agents techniques de 1 ^{re} classe	14	8,000 à 11,000	126,000				
Agents techniques de 2 ^e classe	4	5,500 à 9,500	26,500				
Commis rédacteurs et sténo-lacrylographes	26	4,100 à 9,500	148,700				
Dactylographes et expéditionnaires	9	3,700 à 8,700	37,800				
Expéditeurs, classeurs et imprimeur-autographe	4	3,200 à 7,400	23,900				
Huissiers	11	5,600 à 7,400	62,850				
Messager	1	3,200 à 5,800	4,800				
Garçons de bureau	3	3,200 à 5,200	12,500				
Nettoyuses	8	1,500 à 2,400	13,950				
Agents temporaires	9	»	35,500				
Salaires	»	»	17,500				
Dépenses diverses (honoraires de médecins, indemnités aux confé- renciers, etc.)	»	»	2,000				
Affiliation à la Caisse de retraite des nettoyuses à la journée	»	»	500				
Indemnités de résidence et familiale	»	»	97,645				
TOTAL	136	fr.	1,380,085				
<i>B. — Personnel détaché à l'Administration centrale</i>							
<i>Eaux et Forêts :</i>							
Inspecteur	1	10,500 à 14,400	10,500				
Sous-inspecteurs	2	8,500 à 12,000	19,500				
Gardes généraux	3	7,000 à 8,000	24,000				
Commis d'inspection	2	3,700 à 8,700	9,800				
<i>AGRONOMES DE L'ÉTAT :</i>							
Agronome de 1 ^{re} classe	1	10,500 à 14,400	11,000				
Agronomes adjoints	2	6,000 à 8,000	13,000				
Indemnités de résidence et familiale	»	»	15,115				
TOTAL	11	fr.	100,915				
5	»	Indemnités pour travaux extraordinaires, secours, etc.					
A REPORTER. fr.							

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
44,000	44,000	»	»	
1,481,000	1,448,960	32,040	»	<p>ART. 2. — Cette augmentation comprend :</p> <p>1° 4,700 francs, montant du traitement et de l'indemnité de résidence d'un agent nouveau dont le recrutement est indispensable pour assurer l'application de la loi sur l'emploi des langues ;</p> <p>2° 1,500 francs, destinés à payer la part d'intervention du Département dans les frais d'un cours flamand ;</p> <p>3° 25,840 francs pour les promotions et augmentations normales des traitements et indemnités de résidence et de famille, à accorder en 1923.</p> <p>Conformément à la décision prise en Conseil des Ministres, l'indemnité de résidence a été supprimée à un agent jouissant d'un logement gratuit.</p>
36,500	36,500	»	»	
1,561,500	1,529,460	32,040	»	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
1,561,500	1,529,460	32,040	•	
100,000	126,500	•	26,500	Art. 4 — Crédit suffisant pour faire face aux besoins en 1923.
288,000	296,000	•	8,000	Art. 5. — Le crédit de 20.000 francs du littéra g (ancien) (Automobiles) peut être supprimé. Par contre, une augmentation totale de 12.000 francs est nécessaire aux littéras b et d, par suite de la mise à charge de l'Économat des services de l'Agriculture de certaines dépenses payées précédemment par le Service spécial des Bâtiments civils (entretien et nettoyage des lanternes intérieurs des locaux et location et entretien des compteurs à eau) et de la majoration du prix de l'électricité, porté de fr. 0.85 à fr. 1.18 le kilowatt.
37,000	37,000	•	•	
3,000	3,000	•	•	
55,000	55,000	•	•	
2,046,500	2,048,760	32,040	54,500	
DIMINUTION. fr.		2,260		
15,000	15,000	•	•	
4,000	4,000	•	•	
19,000	19,000	•	•	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES																		
CHAPITRE III.																				
AGRICULTURE.																				
<i>Police sanitaire des animaux domestiques.</i>																				
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre de l'autorité . . . fr. 15,000 »																		
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues ou saisies pour cause de tuberculose 340,000 »																		
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon 50,000 »																		
11	d.	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, mal-léine, vaccins anti-charbonneux. Recherche de nouveaux sérums, subsides — Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail; salaires. Frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes, matériel, etc. — Dépenses diverses 150,000 »																		
	e.	Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consommation; frais d'achat, de transport et d'utilisation de matières désinfectantes; frais de vacations et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagieuses. 125,000 »																		
<i>Inspection vétérinaire.</i>																				
12	•	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires																		
<table border="1" style="margin-left: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="975 1352 1054 1413">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1098 1352 1206 1413">TRAITEMENT annuel.</th> <th data-bbox="1283 1375 1362 1397">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1011 1453 1027 1476">8</td> <td data-bbox="1075 1453 1222 1476">10,500 à 14,400</td> <td data-bbox="1299 1453 1362 1476">92,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1011 1487 1027 1509">8</td> <td data-bbox="1075 1487 1222 1509">8,500 à 10,000</td> <td data-bbox="1299 1487 1362 1509">74,050</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1011 1520 1027 1543">6</td> <td data-bbox="1075 1520 1222 1543">7,000 à 8,000</td> <td data-bbox="1299 1520 1362 1543">43,500</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1011 1554 1027 1576">»</td> <td data-bbox="1139 1554 1155 1576">»</td> <td data-bbox="1299 1554 1362 1576">15,450</td> </tr> <tr> <td data-bbox="820 1621 884 1644">TOTALS</td> <td data-bbox="1203 1621 1219 1644">fr.</td> <td data-bbox="1283 1621 1362 1644">225,000</td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	8	10,500 à 14,400	92,000	8	8,500 à 10,000	74,050	6	7,000 à 8,000	43,500	»	»	15,450	TOTALS	fr.	225,000
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																		
8	10,500 à 14,400	92,000																		
8	8,500 à 10,000	74,050																		
6	7,000 à 8,000	43,500																		
»	»	15,450																		
TOTALS	fr.	225,000																		
13	•	Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin																		
14	•	Frais de tournées, de voyage et de missions des inspecteurs vétérinaires ainsi que des inspecteurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions confiées aux médecins vétérinaires agréés; indemnités pour services rendus par ceux-ci, etc																		
15	•	Matériel, frais de bureau. Bulletin du service de la police sanitaire. Impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques																		
A REPORTER fr.																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
680,000	1,061,000	»	581,000	ART. 11. — Les crédits figurant aux litt. <i>f</i> à <i>j</i> (anciens) ont été rattachés aux articles 22 et 27. Les crédits inscrits aux litt. <i>a</i> , <i>b</i> , <i>c</i> , <i>d</i> et <i>e</i> sont diminués respectivement de 1,000, 160,000, 45,000, 100,000 et 75,000 francs. Réduction totale : 581,000 francs, provenant, notamment, de la suppression de la distribution gratuite de vaccins et sérums contre le rouget du porc et de la modification apportée au service de l'enlèvement des cadavres d'animaux impropres à la consommation.
225,000	247,000	»	22,000	ART. 12. — Réduction par suite de décès survenus en 1922 et de mises à la retraite prévues en 1925.
12,000	12,000	»	»	
160,000	180,000	»	20,000	ART. 14. — Crédit suffisant pour 1923. Le mot « subsides » peut être supprimé.
90,000	90,000	»	»	
1,167,000	1,590,000	»	423,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. fr.		
		ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE.		
		<i>École de médecine vétérinaire de l'État.</i>		
16	»	Traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités fixes. Salaires, secours, indemnités, etc.		
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
		1	17,500 à 22,000	22,000
		»	2,000	2,000
		10	17,500 à 22,000	204,650
		0	9,000 à 16,000	72,250
		»	1,000 à 1,500	24,000
		1	15,000	15,000
		1	11,500 à 15,400	14,200
		1	5,600 à 11,500	7,600
		2	5,500 à 9,600	15,050
		1	5,800 à 9,400	5,800
		2	5,800 à 9,400	12,800
		1	5,800 à 9,400	6,800
		2	4,100 à 7,500	14,020
		1	4,100 à 7,500	5,900
		4	4,100 à 7,500	24,120
		2	4,100 à 7,500	9,200
		1	3,700 à 6,900	6,700
		7	3,700 à 6,900	31,500
		4	3,700 à 6,900	19,800
		1	3,700 à 6,900	3,900
		»	»	7,000
		»	»	2,400
		»	»	56,665
		TOTAUX . . .	48 fr	559,155
17	»	Frais de tournées, de voyage et de missions. Commission de surveillance, etc.; dépenses diverses. Bourses d'études. Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires, prévues par la loi sur l'enseignement vétérinaire		
18	»	Matériel. Frais de bureau. Publication des cours. Impressions. Dépenses diverses		
		ENSEIGNEMENT DE LA MARÉCHALERIE.		
		<i>École centrale pratique de maréchalerie de l'État.</i>		
19	»	Traitements, salaires, etc.		
20	»	Matériel, commission de surveillance, jurys, etc. Dépenses diverses		
		<i>Conférences de maréchalerie.</i>		
21	»	Cours temporaires. Jurys, indemnités, dépenses diverses.		
		A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,167,000	1,590,000	>	423,000	
559,155	566,555	"	7,400	Art. 16. — Réduction provenant de la suppression des indemnités de résidence aux agents jouissant d'un logement gratuit.
13,000	13,000	"	"	
500,000	577,500	>	77,500	Art. 18. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925.
25,800	25,800	"	"	
20,000	20,000	"	"	
27,000	25,000	2,000	"	Art. 21. — Majoration nécessaire pour augmenter de quelques unités les cours de maréchalerie donnés en province.
2,109,955	2,615,655	2,000	507,700	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.												
		REPORT. fr.												
		<i>Élevage des animaux domestiques.</i>												
22	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races chevaline et bovine. — Encouragements, achat de médailles. fr. 660,000 »												
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jurys, médailles et diplômes 45,000 »												
	c.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amélioration des races chevaline, bovine et porcine et des autres races d'animaux domestiques. Institut de zootechnie. Comité technique de l'élevage. Subsides 706,000 »												
	d.	Subsides pour études et recherches en vue de l'amélioration des races d'animaux domestiques 50,000 »												
	e.	Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux conférenciers, frais divers, brochures de vulgarisation, formulaires, etc. 12,500 »												
		<i>Service des conseillers de zootechnie.</i>												
23	»	Traitements, salaires												
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th data-bbox="975 1048 1054 1106">NOMBRE d'agents.</th> <th data-bbox="1098 1048 1214 1106">TRAITEMENT annuel.</th> <th data-bbox="1283 1070 1362 1093">CHARGES.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="1011 1144 1023 1167">4</td> <td data-bbox="1082 1144 1214 1167">7,000 à 14,400</td> <td data-bbox="1299 1144 1362 1167">39,500</td> </tr> <tr> <td data-bbox="1011 1189 1023 1211">»</td> <td data-bbox="1145 1189 1150 1211">»</td> <td data-bbox="1299 1189 1362 1211">3,000</td> </tr> <tr> <td data-bbox="810 1240 863 1263">TOTAL . . .</td> <td data-bbox="1203 1240 1214 1263">fr.</td> <td data-bbox="1283 1240 1362 1263">42,500</td> </tr> </tbody> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	4	7,000 à 14,400	39,500	»	»	3,000	TOTAL . . .	fr.	42,500
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.												
4	7,000 à 14,400	39,500												
»	»	3,000												
TOTAL . . .	fr.	42,500												
24	»	Frais de tournées, de voyages et de missions.												
25	»	Matériel, frais de bureau, dépenses diverses												
		<i>Associations et publications agricoles.</i>												
26	»	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrétaire. Dépenses diverses												
27	a.	Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles et associations agricoles libres. Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. Subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établies entre cultivateurs de houblon. Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole, pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. Encouragements. Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture fr. 275,000 »												
	b.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture 18,000 »												
	c.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de chevaux et bestiaux. Impressions 500,000 »												
	d.	Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles; enquêtes, statistiques, dépenses diverses 25,000 »												
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.												

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,109,955	2,615,655	2,000	507,700	
1,473,500	1,415,000	58,500	»	<p>ART. 22. — Les litt. <i>a, b, c</i> et <i>d.</i> formaient les litt. <i>b, i</i> et <i>j</i> de l'art. 11 du Budget de 1922. Augmentation de 46.000 francs.</p> <p>La majoration de crédit est nécessaire : <i>a)</i> pour couvrir les frais d'exécution des règlements provinciaux, devant sortir leur plein effet en 1923, <i>b)</i> pour accorder les subsides prévus par l'arrêté royal du 16 août 1919 aux sociétés d'élevage qui, en raison de leur développement, auront droit au maximum d'intervention fixé par ledit arrêté.</p> <p>Le crédit nouveau de 12.500 francs, inscrit au litt. <i>c,</i> est nécessaire pour couvrir les frais d'organisation de conférences spéciales sur l'élevage.</p>
42,500	41,000	1,500	»	<p>ART. 25. — Majoration nécessaire pour accorder des augmentations réglementaires de traitement.</p>
22,000	22,000	»	»	
10,000	10,000	»	»	
15,000	15,000	»	»	
818,000	925,000	»	107,000	<p>ART. 27. — Litt. <i>a</i> : diminution de 80 000 francs sur le crédit porté au Budget de 1922, par suite de la non-organisation d'un concours régional d'agriculture en 1923.</p> <p>Litt. <i>b</i> et <i>c</i> : formaient les litt. <i>f</i> et <i>g</i> de l'art. 11 de 1922.</p> <p>Le crédit du litt. <i>c</i> est diminué de 55,000 francs.</p> <p>Litt. <i>d</i> : ancien litt. <i>b</i> de l'art. 20 de 1922. Même allocation en 1923.</p>
4,490,955	5,041,655	62,000	612,700	
DIMINUTION. . . fr.		550,700		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ENSEIGNEMENT AGRICOLE.				
Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités fixes. — Salaires, etc. :				
28	a.	Institut agronomique de l'État, à Gembloux	fr.	538,550
	b.	Institut agronomique de l'État, à Gand		265,575
	c.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy		80,550
INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GEMBOUX.				
<i>Personnel enseignant.</i>				
		Supplément de traitement du directeur de la ferme	»	2,000
		Professeurs ordinaires	9	17,500 à 22,000
		Professeurs extraordinaires	4	14,500 à 16,000
		Assistants	5	7,000 à 10,000
		Assistants temporaires	2	6,000
		Chargés de cours	8	1,500 à 9,500
		Chef des travaux	1	14,500
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921).	»	1,000 à 1,500
<i>Personnel administratif.</i>				
		Administrateur-économiste	1	11,500 à 15,400
		Comptables	2	5,000 à 11,500
		Surveillants	5	5,500 à 9,600
		Jardiniers démonstrateurs	2	5,500 à 9,600
		Préparateur	1	5,800 à 9,400
		Jardiniers et garçons de laboratoire	7	4,100 à 7,300
		Hommes de service et concierges	3	5,700 à 6,000
		Personnel ouvrier	»	»
		Indemnités de résidence et familiale	»	»
		Totaux.	46	fr. 538,550
INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GAND.				
<i>Personnel enseignant.</i>				
		Supplément de traitement au directeur de la ferme	»	2,000
		Professeurs ordinaires	2	17,500 à 22,000
		Professeurs extraordinaires	3	14,500 à 16,000
		Chargés de cours	15	1,500 à 9,500
		Assistants temporaires	4	1,500 à 6,000
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921).	»	1,000 à 1,500
<i>Personnel administratif.</i>				
		Administrateur-professeur	»	2,500
		Comptable	1	5,000 à 11,500
		Surveillant	1	5,500 à 9,600
		Homme de service	1	5,700 à 6,000
		Personnel ouvrier	»	»
		Indemnités de résidence et familiale	»	»
		Totaux.	27	fr. 265,575
ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE HUY.				
		Directeur	1	8,500 à 15,400
		Professeurs des cours techniques	2	6,000 à 14,400
		Professeurs	2	6,000 à 11,400
		Surveillants	2	4,100 à 7,500
		Secrétaire-trésorier	1	1,800
		Concierge	1	1,500
		Chargés de cours	8	»
		Indemnités de résidence et familiale	»	»
		Totaux.	17	fr. 80,550
			A REPORTER fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
884,233	799,100	85,133	.	<p>Art. 28. — Majoration demandée : 1° pour pouvoir augmenter les traitements du personnel enseignant des Instituts agronomiques de l'Etat à Gembloux et à Gand, conformément aux dispositions de la loi du 23 juin 1922, concernant la rémunération des professeurs et administrateurs-inspecteurs des Universités de l'Etat; 2° pour la nomination de deux professeurs extraordinaires, nécessitée par l'ouverture d'une 5^e année d'études et pour l'augmentation de l'indemnité des chargés de cours à l'Institut agronomique de l'Etat, à Gand.</p> <p>L'indemnité de résidence a été supprimée aux agents jouissant d'un logement gratuit.</p>
884,233	799,100	85,133	.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																								
		REPORT. . . . fr.																								
58	»	Indemnités, secours, etc																								
59	»	Frais de tournées, de voyage et de missions.																								
40	»	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. — Subsidés																								
41	»	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers — Enseignement agricole moyen et primaire : Subsidés. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Congrès. Expositions. — Enquêtes. — Frais divers. — Bibliothèques agricoles. — Fonctionnement																								
		<i>Service des agronomes de l'État.</i>																								
42	»	Traitements d'activité et de disponibilité. Salaires																								
		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">NOMBRE d'agents.</th> <th style="text-align: center;">TRAITEMENT annuel.</th> <th style="text-align: center;">CHARGES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Agronomes de 1^{re} classe</td> <td style="text-align: center;">16</td> <td style="text-align: center;">10,500 à 14,400</td> <td style="text-align: right;">202,500</td> </tr> <tr> <td>Id. de 2^e classe</td> <td style="text-align: center;">12</td> <td style="text-align: center;">8,500 à 10,000</td> <td style="text-align: right;">112,000</td> </tr> <tr> <td>Id. adjoints</td> <td style="text-align: center;">8</td> <td style="text-align: center;">6,000 à 8,000</td> <td style="text-align: right;">56,500</td> </tr> <tr> <td>Indemnités de résidence et familiale</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: center;">»</td> <td style="text-align: right;">25,000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">TOTAL</td> <td style="text-align: center;">36</td> <td style="text-align: center;">fr.</td> <td style="text-align: right;">394,000</td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES	Agronomes de 1 ^{re} classe	16	10,500 à 14,400	202,500	Id. de 2 ^e classe	12	8,500 à 10,000	112,000	Id. adjoints	8	6,000 à 8,000	56,500	Indemnités de résidence et familiale	»	»	25,000	TOTAL	36	fr.	394,000
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES																							
Agronomes de 1 ^{re} classe	16	10,500 à 14,400	202,500																							
Id. de 2 ^e classe	12	8,500 à 10,000	112,000																							
Id. adjoints	8	6,000 à 8,000	56,500																							
Indemnités de résidence et familiale	»	»	25,000																							
TOTAL	36	fr.	394,000																							
43	»	Indemnités, secours, etc.																								
44	»	Frais de tournées, de voyage et de missions																								
45	»	Matériel, frais de bureau, etc.																								
		<i>Service des champs d'expériences agricoles, etc.</i>																								
46	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture. Subsidés. Frais d'études; dépenses diverses fr. 30,000 »																								
	b.	Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail 13,000 »																								
	c.	Acquisition d'ouvrages agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; enquêtes, statistiques, impressions de tracts de vulgarisation, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses 88,500 »																								
		<i>Institut international d'agriculture de Rome.</i>																								
47	»	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du délégué au Comité permanent Indemnité de résidence, etc. Frais divers																								
		A REPORTER. . . . fr.																								

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,772,255	1,723,000	411,255	62,000	
2,500	3,000	»	500	ART. 38. — Crédit suffisant pour 1923.
50,000	50,000	»	»	
108,000	135,000	»	27,000	ART. 40. — Crédit suffisant pour 1923.
617,400	686,000	»	68,600	ART. 41. — Crédit suffisant pour 1923.
394,000	413,025	»	19,025	ART. 42. — Réduction provenant, en ordre principal, du prélèvement sur l'article 2 du traitement de deux agronomes-adjoints détachés à l'Administration centrale.
2,000	2,500	»	500	ART. 43. — Crédit suffisant pour 1923.
150,000	156,950	»	6,950	ART. 44. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
49,000	57,000	»	8,000	ART. 45. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
153,500	166,500	»	33,000	ART. 46. — Crédit suffisant pour 1923.
42,700	41,500	1,400	»	ART. 47. — Majoration nécessaire pour accorder une augmentation réglementaire de traitement en 1923 et pour payer la cotisation de la Belgique qui a été portée à 12,500 francs par an.
3,321,555	3,434,275	112,658	225,575	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. fr.			
		<i>Stations agronomiques et expérimentales. Laboratoires d'analyses.</i>			
		Traitements d'activité et de disponibilité. Salaires :			
		<i>Station de chimie et de physique agricoles</i>			
		Directeur	1	10,500 à 15,400	11,800
		Chefs des travaux chimiques.	1	10,500 à 14,400	11,000
		Assistants.	2	6,000 à 8,000	12,000
		Comptable.	1	3,000	3,000
		Garçons de laboratoire	2	3,200 à 7,000	7,200
		Assistants temporaires	2	4,100 à 5,200	8,200
		Salaires	»	»	5,000
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	1,150
		<i>Station entomologique.</i>			
		Assistant de 1 ^{re} classe, ff. de Directeur	1	8,500 à 10,000	8,500
		Salaires	»	»	»
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	400
		<i>Station de phytopathologie.</i>			
		Directeur	1	950	950
		Salaires	»	»	1,000
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	500
		<i>Station laitière.</i>			
		Directeur	1	1,500	1,500
		Assistant	1	8,400	8,400
		Salaires	»	»	4,000
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	550
		<i>Station de génie rural.</i>			
		Directeur	1	950	950
		Salaires	»	»	4,500
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	500
		A REPORTER	14	92,480
					A REPORTER. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
3,321,555	3,454,275	112,655	228,575	
658,750	707,750	»	49,000	ART. 48. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923. L'indemnité de résidence a été supprimée aux agents jouissant d'un logement gratuit.
3,980,105	4,142,025	112,655	274,575	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
				REPORT. . . . fr.
		REPORT. . . .	14	92,480
		<i>Station de recherches pour l'amélioration des semences.</i>		
		Directeur	1	950
		950		950
		1	10,500 à 14,400	10,500
		1	6,000 à 12,000	6,500
		1	4,100	4,100
		»	»	25,000
		»	»	270
		<i>Station de zootechnie.</i>		
		Directeur	1	950
		950		950
		»	»	3,000
		»	»	»
		<i>Station de sylviculture.</i>		
		Directeur	1	950
		950		950
		1	3,200 à 7,000	3,400
		»	»	1,000
		»	»	500
		<i>Laboratoires d'analyses de l'État.</i>		
		6	10,500 à 14,400	75,700
		15	10,500 à 14,400	149,000
		10	8,500 à 12,000	96,000
		2	6,000 à 10,000	15,000
		5	4,100	12,500
		5	4,100 à 9,300	31,700
		12	3,200 à 7,000	54,000
		2	5,700 à 8,700	9,500
		»	»	40,000
		»	»	26,150
		TOTAUX. . . .	74	658,750
49	»	Indemnités, secours, etc.		
50	»	Frais d'inspection, de voyage, missions, etc. Subsidés aux stations et aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. Frais de la commission consultative permanente des laboratoires et de la commission des sols et des climats. Exécution de la loi sur la falsification des engrais, etc.		
51	»	Matériel, frais de bureau, etc. — Impression du bulletin : « <i>Rapports et communications</i> », etc. — Frais de contre-analyses		
				A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
3,980,105	4,142,025	112,655	274,575	
15,000	28,500	»	13,500	ART. 49. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925.
50,000	71,000	»	21,000	ART. 50. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925.
250,000	200,000	50,000	»	ART. 51. — Augmentation demandée pour couvrir les frais d'achat de réactifs, verrerie et instruments nécessaires à tous les laboratoires et stations dont les réserves sont épuisées et le matériel usé, et pour solder les frais de contre analyses. Elle est destinée également à payer les augmentations de loyer d'immubles occupés par certains laboratoires d'analyses.
4,295,105	4,441,525	162,655	509,075	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		Augmentation.	Diminution.	
4,295,105	4,441,525	162,655	509,075	
25,000	50,000	»	5,000	ART. 52. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
85,000	107,000	»	22,000	ART. 53. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925.
550,000	500,000	»	150,000	ART. 54. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925.
4,755,105	5,078,525	162,655	486,075	
DIMINUTION. . fr.		525,420		
271,225	278,400	»	7,175	ART. 55. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1925. L'indemnité de résidence a été supprimée aux agents jouissant d'un logement gratuit.
1,000	1,000	»	»	
272,225	279,400	»	7,175	

DÉVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
272,225	279,400	»	7,175	
500	3,300	»	2,800	ART. 57. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
112,500	124,500	»	12,000	ART. 58. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
49,200	65,400	»	16,200	ART. 59. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
87,000	92,400	»	5,400	ART. 60. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
1,000	1,000	»	»	
49,800	58,900	»	9,100	ART. 62. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
7,100	7,100	»	»	
579,525	652,000	»	52,675	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES			REPORT. . . . fr.	
ENSEIGNEMENT HORTICOLE.						
<i>Écoles moyennes pratiques d'horticulture de l'État.</i>						
Traitements d'activité et de disponibilité. Salaires :						
64	a.	<i>École moyenne pratique d'horticulture de Vitévords.</i>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	
		Directeur	1	8,500 à 15,400	15,000	
		Professeurs de culture	4	7,500 à 14,400	36,500	
		Professeurs	2	5,200 à 7,000	13,500	
		Chefs de culture	5	6,000 à 9,000	31,500	
		Chefs jardiniers	4	4,000 à 6,600	17,400	
		Chef d'atelier	1	»	4,800	
		Comptable	1	»	1,050	
		Concierge (ouvrier)	1	»	4,200	
		Salaires	»	»	77,754	
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	19,416	
			19			
		b.	<i>École moyenne pratique d'horticulture de Gand.</i>			
			Directeur	1	8,500 à 15,400	10,500
			Professeur de culture	1	7,500 à 14,400	8,200
			Professeurs	2	5,200 à 7,000	13,400
			Chargés de cours	2	»	5,600
			Chefs de culture	2	6,000 à 9,000	14,100
			Surveillant	1	»	4,200
		Secrétaire-trésorier	1	»	3,000	
		Concierge	1	»	4,350	
		Salaires	»	»	18,550	
		Indemnités de résidence et familiale	»	»	8,000	
			11			
					219,800 »	
					89,900 »	
					A REPORTER. . . . fr.	

DEVELOPPEMENTS. — DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
579,525	652,000	>	52,675	
309,700	335,606	>	23,906	ART. 64. — Réduction résultant de la mise à la retraite de deux professeurs qui ne seront pas remplacés.
889,025	965,606	>	76,881	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés pour l'exercice 1923.	CRÉDITS alloués pour l'exercice 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
889,025	965,606	•	76,581	
2,000	2,800	•	800	ART. 65. — Crédit suffisant pour 1923.
3,500	6,700	»	3,200	ART. 66. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
34,200	38,400	•	4,200	ART. 67. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
5,000	5,000	•	•	
206,000	210,000	•	4,000	ART. 69. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
88,000	107,000	»	19,000	ART. 70. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
1,227,725	1,335,506	•	107,781	
DIMINUTION. . . fr.		107,781		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NOMBRE des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VI.				
EAUX ET FORÊTS.				
<i>Personnel provincial.</i>				
Traitements d'activité et de disponibilité. Indemnités. Frais d'intérim :				
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.
a.	Inspecteurs-chefs de service et inspecteurs hors cadre.	15	10,500 à 14,400	178,100
	Sous-inspecteurs	15	8,500 à 12,000	142,500
	Gardes généraux	25	7,000 à 8,000	175,500
	Gardes généraux adjoints	17	6,000 à 6,500	104,500
	Brigadiers-commis d'inspection	14	3,700 à 3,700	100,850
	Brigadiers-commis d'inspection stagiaires	6	3,300	19,800
		92		5,033,745
	Brigadiers des forêts et de la pêche	indéterminé	3,400 à 6,400	816,850
	Gardes des forêts et de la pêche	id.	500 à 5,500	1,489,145
	Gardes temporaires des forêts et de la pêche. Indemnités	id.	" "	6,500
	b.	Indemnités de résidence et familiale et frais de bureau		596,935
	c.	Frais d'intérim		58,000
71		Indemnités, secours, frais de maladie, etc.		
72		Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen		
73		Matériel, armement, équipement, masse d'habillement, déménagements, dépenses diverses, etc.		
74		<i>Conseil supérieur des forêts, etc.</i>		
75	a.	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour; frais divers, etc. Encouragements à des institutions forestières. Subsidés aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de protection et de conservation fr.		17,000
	b.	Enseignement et conférences, expositions et concours régionaux.		3,650
		<i>Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.</i>		
76		Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières. Frais divers. Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers. Musée forestier de Groenendael.		
A REPORTER.				fr.

DEVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
3,488,680	3,546,520	»	60,840	ART. 71. — La diminution provient : 1° de ce que l'administration n'aura plus à payer, à partir de 1923, les frais résultant de la surveillance et de la gestion des bois sous sequestre, soit environ 50,000 francs; 2° de la suppression des indemnités de résidence des préposés logés gratuitement, soit 40,840 francs; 5° de la réduction des frais d'interim par suite de la situation du Trésor, soit 20,000 francs environ.
10,000	15,000	»	5,000	ART. 72. — Transfert à l'art. 74.
105,550	99,000	6,550	»	ART. 75. — La majoration provient d'un transfert de 6,550 fr. de l'article 75 pour le paiement des frais des jurys d'examen.
163,000	160,000	5,000	»	ART. 74. — Transfert de l'art 72.
20,650	30,000	»	9,350	ART. 75. — Diminution d'une somme de 6,550 francs, transférée à l'article 75 et réduction de 5,000 francs nécessitée par la situation du Trésor.
60,000	85,000	»	25,000	ART. 76. — Réduction opérée par suite de la situation du Trésor.
3,844,680	3,935,520	9,350	98,190	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Forêts domaniales.</i>
	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses fr. 265,000 »
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités de logement 80,000 »
77	c.	Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation 100,000 »
	d.	Arpentage des coupes 5,000 »
		<i>Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.</i>
78	»	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. Travaux exceptionnels d'amélioration. Restauration de bois ruinés ou exploités, création de sous-étages, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsides aux communes et aux établissements publics. Dépenses diverses.
		<i>Pisciculture et chasse.</i>
79	»	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. Frais de route et de séjour. Subsides et encouragements. Dépenses diverses.
80	»	Matériel. Repeuplement des cours d'eau, création de bassins d'élevage, aménagement de frayères naturelles, sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux, saucardement, etc. Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse. Impression des tickets de pêche. Dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE VI. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CREDITS ajoutés POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,844,680	5,933,520	9,550	98,190	
430,000	550,000	»	100,000	ART. 77. — Réduction opérée par suite de la situation du Trésor.
180,000	200,000	»	20,000	ART. 78. — Réduction opérée par suite de la situation du Trésor.
46,000	49,000	»	3,000	ART. 79. — Réduction opérée par suite de la situation du Trésor.
79,400	89,400	»	10,000	ART. 80. — Réduction opérée par suite de la situation du Trésor.
4,569,780	4,791,620	9,350	231,190	
DIMINUTION . . .fr.		221,840		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																
CHAPITRE VII.																																		
VOIRIE COMMUNALE. COURS D'EAU, TERRAINS FANGUEUX.																																		
TRAMWAYS ET MESSAGERIES.																																		
81	•	Subsides aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux ou marécageux. Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement																																
(1)	•	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'État, comme chemins communaux d'intérêt agricole (pour mémoire)																																
(2)	•	Subsides aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés (pour mémoire)																																
82	•	Indemnités aux commissaires-voyers. — Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des Tramways et autres commissions consultatives																																
<i>Service de l'Hydraulique agricole.</i>																																		
Traitements d'activité et de disponibilité. Salaires :																																		
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th>NOMBRE d'agents.</th> <th>TRAITEMENT annuel.</th> <th>CHARGES.</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a.</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td rowspan="4" style="font-size: 2em; vertical-align: middle;">}</td> </tr> <tr> <td></td> <td>4</td> <td>7,000 à 13,000</td> <td>55,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>8</td> <td>4,800 à 11,800</td> <td>65,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>5</td> <td>3,500 à 8,700</td> <td>55,000</td> </tr> <tr> <td></td> <td>15</td> <td>3,100 à 8,400</td> <td>65,000</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>TOTAL.</td> <td>50</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.		a.				}		4	7,000 à 13,000	55,000		8	4,800 à 11,800	65,000		5	3,500 à 8,700	55,000		15	3,100 à 8,400	65,000			TOTAL.	50		
	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																															
a.				}																														
	4	7,000 à 13,000	55,000																															
	8	4,800 à 11,800	65,000																															
	5	3,500 à 8,700	55,000																															
	15	3,100 à 8,400	65,000																															
	TOTAL.	50																																
85			200,000	•																														
	b	Indemnités de résidence et familiale	20,000	»																														
	c	Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaineurs, etc. Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écriture effectués par des personnes étrangères à l'Administration, Frais d'expériences, etc	22,000	»																														
84	•	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole																																
85	•	Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole																																
86	•	Matériel de bureau, impressions. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses. — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole																																
TOTAL DU CHAPITRE VII.				fr.																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
8,000,000	5,000,000	3,000,000	»	<p>ART. 81. — Le crédit de 5,000,000 de francs inscrit au budget de 1922, doit être porté à 8,000,000 de francs. Par une circulaire, en date du 9 mai 1922, il a été porté à la connaissance des Gouverneurs de province qu'à ce moment il fallait considérer le crédit de l'art. 80 de 1922 (correspondant à l'art. 81 du projet de budget de 1923) comme totalement épuisé, et qu'il ne serait plus possible de donner suite à de nouvelles propositions de subsides, avant le 1^{er} janvier 1923. Les administrations communales ont été avisées de cette décision.</p> <p>Tenant compte des prix des travaux, il est à prévoir que ces dernières propositions atteindront 5,000,000 de francs pour le restant de l'année 1922 et 5,000,000 de francs pour l'année 1923.</p> <p>(1) ART. 81 de 1922. — Cette dépense peut disparaître en 1923.</p> <p>(2) ART. 82 de 1922. — Id. id.</p>
»	150,000	»	150,000	
»	3,500,000	»	3,500,000	
41,000	41,000	»	»	
242,000	242,000	»	»	
2,000	2,000	»	»	
75,000	50,000	25,000	»	ART. 85. — Augmentation nécessaire, par suite de nombreux travaux en cours.
15,000	25,000	»	10,000	ART. 86. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1923.
8,375,000	9,010,000	3,025,000	3,660,000	
	DIMINUTION. . fr.		635,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
87	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 10
88	»	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IX.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture et horticulture.</i>		
(1)	»	Recensement général de l'agriculture. — Statistiques et divers (<i>pour mémoire</i>)
89	»	Institut agronomique de l'État, à Gembloux. — Aménagement des locaux
(2)	»	Station agronomique. — Aménagement des locaux (<i>pour mémoire</i>)
(3)	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Remise en état de la maison du Ponton (<i>pour mémoire</i>)
90	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Aménagement d'une salle d'études et du laboratoire
91	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Outillage de la ferme
92	»	Floralies gantoises. — Subside
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
10,000	10,000	»	»	
1,300	1,500	»	»	
11,500	11,500	»	»	
»	10,000	»	10,000	(¹) ART. 90 (ancien). — Ce crédit n'a plus de raison d'être en 1925.
50,000	100,000	»	50,000	ART. 89. — Les travaux d'aménagement commencés en 1922 ne sont pas achevés; un crédit de 50,000 francs est encore nécessaire en 1925 pour les mener à bonne fin.
»	100,000	»	100,000	(²) ART. 92 (ancien). — Cet article peut être supprimé en 1925.
»	35,000	»	35,000	(³) ART. 93 (ancien). — Cet article peut être supprimé en 1925.
15,000	»	15,000	»	ART. 90. — Ces locaux sont devenus trop exigus par suite de l'accroissement considérable du nombre des élèves.
30,000	»	30,000	»	ART. 91. — Pour maintenir sa bonne réputation et justifier son caractère d'école pratique, la ferme, qui est complètement abandonnée, doit être pourvue de bétail et de machines.
50,000	»	50,000	»	ART. 92. — Crédit nécessaire pour l'organisation des Floralies, à Gand, en 1925.
145,000	245,000	95,000	195,000	
DIMINUTION. . fr.		100,000		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation</i></p> <p>DU TABLEAU A.</p>	
<p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale.
II.	Pensions et secours
III.	Agriculture.
IV.	Enseignement agricole.
V.	Office horticole
VI.	Eaux et forêts
VII.	Voirie communale. Cours d'eau. Terrains fangeux. Tramways et messageries
VIII.	Dépenses imprévues
<p>TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES fr.</p>	
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
IX.	Services divers.
<p>TOTAL DU TABLEAU A (Services de l'Agriculture). fr</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		Augmentation.	Diminution.	
2,046,800	2,048,760	»	2,260	»
19,000	19,000	»	»	»
4,490,955	5,041,655	»	550,700	»
4,755,105	5,078,525	»	325,420	»
1,227,725	1,335,506	»	107,781	»
4,569,780	4,791,620	»	221,840	»
8,375,000	9,010,000	»	655,000	»
11,500	11,500	»	»	»
25,495,565	27,556,566	»	1,841,001	»
145,000	245,000	»	100,000	»
25,640,565	27,581,566	»	1,941,001	»
DIMINUTION . . fr.		1,941,001		

(74)

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1923)

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.				
		CHAPITRE 1^{er}.				
		ADMINISTRATION CENTRALE.				
		Traitements d'activité et de disponibilité des fonctionnaires, employés et gens de service. Salaires. Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. Secours. Indemnités familiale et de résidence :				
a.		Secrétariat général :				
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements	DÉPENSES.	
		Secrétaire général	1	23,600	420,000 »	
		Directeur général	1	19,700		
		Inspecteur général	1	19,000		
		Directeurs	2	15,000 à 17,000		
		Sous-directeurs	3	11,500 à 13,000		
		Chefs de bureau	4	9,800 à 11,000		
		Sous-chefs de bureau	7	8,000 à 9,000		
		Commis-rédacteurs, sténo-dactylographes et dactylographes	17	3,700 à 7,700		
		Agents temporaires	2	3,600		
		Gens de service	16	1,600 à 6,200		
			54			
b.		Administration des Ponts et Chaussées :				
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.		
		Directeurs généraux	4	18,800 à 20,360	1,610,000 »	
		Inspecteurs généraux	2	18,800 à 23,000		
		Ingénieurs en chef directeurs	5	14,900 à 16,200		
		Ingénieur principal	1	11,000 à 13,600		
		Ingénieurs	2	6,900 à 10,350		
		Ingénieur temporaire	1	7,680		
		Architecte principal	1	11,500 à 13,000		
		Directeurs	8	15,000 à 18,870		
		Sous-directeurs	8	11,500 à 13,000		
		Chefs de bureau	9	9,500 à 12,200		
		Conducteur	1	11,100		
		Sous-chefs de bureau	18	8,000 à 9,500		
		Commis-rédacteurs	67	4,100 à 7,700		
		Commis-rédacteurs à l'essai	15	3,700		
		Dactylographes à l'essai	14	3,600		
		Auxiliaires des instituteurs	3	4,100		
		Imprimeurs, classeurs, buissiers, messagers, garçons de bureau et nettoyeuses	48	1,600 à 7,400		
			207			
c.		Indemnité de résidence				128,000
d.		— familiale			30,000	
e.		Indemnité pour frais de dernière maladie et de funérailles de fonctionnaires, employés et gens de service			10,000	
A REPORTER. fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,198,000	2,200,000	,	2,000	ART 4. — Diminution provenant de la suppression de l'indemnité de résidence aux agents jouissant d'un logement gratuit.
2,198,000	2,200,000	,	2,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.
			REPORT. . . . fr.
2	»	Indemnités pour travaux extraordinaires	
		Matériel :	
	a.	Fournitures de bureau. — Impressions, papiers fr.	99,500 »
	b.	Achat et entretien de meubles	30,500 »
3	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux	98,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages; abonnements aux journaux	19,000 »
	e.	Affranchissement de correspondances; télégrammes; communications télépho- niques; transports et autres menus frais	15,000 »
4	»	Frais de route et de séjour	
5	»	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	
6	»	Conseiller artistique. — Comité supérieur de contrôle	
		TOTAL DU CHAPITRE I^{er}. fr.	
		CHAPITRE II.	
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.	
		<i>Affaires générales.</i>	
		Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses: instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du bureau des adjudications publiques. — Frais de missions à l'étranger pour études relatives aux divers services de l'administration des Ponts et Chaussées. — Frais divers de transport. — Congrès. — Subsidés. — Téléphones. — Expositions diverses :	
	a.	Direction des Affaires générales. fr.	119,000 »
	b.	Subsidés : Congrès de navigation (5,000 francs) et de la route (3,000 francs)	8,000 »
7	c.	Direction des Routes	2,000 »
	d.	Direction des Bâtiments civils	3,000 »
	e.	Direction du personnel, machines à écrire	30,000 »
		A REPORTER fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,198,000	2,200,000	»	2,000	
60,000	75,000	»	15,000	ART. 2. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1923.
259,000	259,000	»	»	
25,000	50,000	»	25,000	ART. 4. — Même justification qu'à l'article 2.
75,000	75,000	»	»	
125,000	125,000	»	»	
2,742,000	2,784,000	»	42,000	
	DIMINUTION. . fr.		42,000	
162,000	162,000	»	»	
162,000	162,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
162,000	162,000	>	>	
564,000	514,000	>	150,000	ART. 8. — Diminution résultant de la réduction du nombre de voitures automobiles, dont une partie a été revendue.
40,000	40,000	>	>	
24,000,000	26,000,000	>	2,000,000	ART. 10. — La diminution résulte de la baisse de prix des matériaux et de la main-d'œuvre, ainsi que de la nécessité de comprimer les dépenses. Les travaux prévus à cet article constituent en grande partie l'entretien courant et ne comportent, sauf pour les baux d'entretien et les pistes cyclables aucune entreprise importante. Les cahiers des charges régissant l'entretien ordinaire des routes donnent à ce sujet toutes les précisions désirables.
24,566,000	26,716,000	>	2,150,000	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		<i>Bâtiments civils.</i>
		Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations ; achats et réparations d'objets mobiliers ; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations de meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers — Téléphone. — Impositions. — Études. — Divers :
	a.	Entretien courant des bâtiments fr. 2,900,000 >
	b.	Cérémonies officielles : travaux et fournitures 15,000 >
	c.	Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées logés dans des bâtiments acquis ou loués par l'État. — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles, et du Palais de Justice de Gand 800,000 >
14	d.	Acquisitions et réparations de meubles pour :
		1° Les services spéciaux : a) des bâtiments civils de la capitale et des environs ; b) de l'électricité et d'électro-mécanique ;
		2° Le service des routes de l'État dans la province de Brabant Fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs. } 40,000 >
	e.	Loyers, impositions, abonnements aux distributions d'eau. — Téléphones. — Études — Divers 847,000 >
		<i>Casernement des gendarmeries.</i>
12	a.	Casernement des gendarmeries. Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. — Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. — Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers fr. 400,000 >
	b.	Loyers divers, réquisitions, impositions 780,000 >
	c.	Téléphones 320,000 >
		A REPORTER. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
24,566,000	26,716,000	»	2,150,000	
4,602,000	4,775,000	»	173,000	ART. 11. — Même justification qu'à l'article 10.
1,500,000	1,709,500	»	209,500	ART. 12. — Les travaux de remise en état exécutés jusqu'ici aux bâtiments de la gendarmerie permettent de réduire considérablement les dépenses à prévoir pour l'entretien de ces bâtiments. D'autre part, l'installation des brigades nouvellement créées a été différée.
30,668,000	33,200,500	»	2,532,500	

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
50,668,000	33,200,500	»	2,532,500	
14,500,000	14,500,000	»	»	
500,000	»	500,000	»	ART. 14 (nouveau). — Article nécessaire par suite de la suppression du Fonds de emploi faisant l'objet de l'article 145 du Budget pour ordre de 1922. Cette dépense sera compensée par une recette au moins équivalente.
7,500,000	7,500,000	»	»	
300,000	»	500,000	»	ART. 16 (nouveau). — Article nécessaire par suite de la suppression du Fonds de emploi faisant l'objet de l'article 145 du Budget pour ordre de 1922. Cette dépense sera compensée par une recette au moins équivalente.
53,468,000	55,200,500	800,000	2,532,500	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTERES des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		<i>Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du Casernement de la gendarmerie.</i>			
		A. — Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints :			
		Traitements, indemnités mensuelles du personnel du corps à l'essai et suppléments de traitements, indemnités familiale et de résidence			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	Nombre d'agents.	Dépenses.
17	a.	PONTS ET CHAUSSÉES.			
		Inspecteurs généraux	25,000	5	} 3,861,600
		Ingénieurs en chef directeurs de 1 ^{re} et 2 ^e classes	19,000 — 22,000	16	
		Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classes	14,500 — 17,500	68	
		Ingénieurs de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classes	8,000 — 13,000	196	
		Conducteurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^e classes	10,500 — 14,500	196	
		Conducteurs de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classes	5,600 — 9,700	285	
	b.	Indemnité familiale			40,000
	c.	— de résidence.			115,000
	d.	— pour frais de dernière maladie et de funérailles.			10,000
		TOTAL. . . . fr.			4,026,600
18	»	Indemnités pour travail extraordinaire.			
19	»	Frais de déplacements			
20	»	Frais de bureau, indemnités pour changement de résidence, jurys d'examen, divers.			
		B. — Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints, architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement des gendarmeries. — Gardiens de monuments, cantonniers :			
21	»	Traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	Nombre d'agents.	Observations.
a.	1°	PONTS ET CHAUSSÉES.			
		Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.			
		SERVICE ADMINISTRATIF.			
		Chefs de bureau principaux.	11,500 — 13,900	39	
		Chefs de bureau	9,500 — 11,000	74	
		Sous-chefs de bureau	8,000 — 9,000	460	
		Commis rédacteurs	4,100 — 7,700	460	
		Commis aux écritures	3,700 — 7,500	38	
		Commis rédacteurs à l'essai.	3,700	38	
		Commis aux écritures à l'essai	5,500	38	
		A REPORTER. . . .			611
		A REPORTER. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,468,000	55,200,500	800,000	2,532,500	
4,026,600	3,526,600	500,000	»	ART. 17. — Application d'un nouveau barème de traitements au personnel technique des Ponts et Chaussées.
100,000	150,000	»	30,000	ART. 18. — La diminution de crédit résulte de la suppression d'indemnités par suite de compression des dépenses.
600,000	754,350	»	154,350	ART. 19 et 20. — Sommes estimées suffisantes pour faire face aux besoins en 1923.
400,000	470,000	»	70,000	
18,596,940	19,756,940	»	1,540,000	ART. 21. — La diminution de crédit résulte du renvoi d'agents temporaires, de la réduction du nombre d'agents définitifs, des frais de remplacement provisoire et de la suppression de l'indemnité de résidence aux agents qui occupent un bâtiment de l'Etat ou qui jouissent d'une indemnité de logement.
76,991,540	79,818,300	1,500,000	4,126,880	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
		REPORT. . . . fr.					
		GRADES.	TRAITEMENTS.	Nombre d'agents.	Observations.		
		TRAVAUX DE DESSIN.		REPORT. . . .	611		
		Chefs de bureau principaux dessinateurs	11,500 - 13,500	}	29		
		Chefs de bureau dessinateurs	9,500 - 11,000		18		
		Sous-chefs de bureau dessinateurs	8,000 - 9,000		42		
		Commis dessinateurs	4,500 - 7,700		6		
		Dessinateurs à l'essai	4,100				
		SURVEILLANCE DES TRAVAUX.					
		Surveillants principaux	9,100 - 9,600	}	4		
		Id. de 1 ^{re} classe	7,250 - 8,650		155		
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,900		47		
		Id. adjoints	4,100 - 5,500		52		
		Surveillants adjoints à l'essai	3,700				
		SERVICE DE L'HYDROGRAPHIE.					
		Hydrographe	13,600		1		
		Chef de bureau	9,500 - 11,500		"		
		Hydrographe adjoint	8,400		1		
		Commis	4,100 - 7,700		5		
		Mécaniciens	4,800 - 7,650		4		
		Mécanicien adjoint	4,000 - 4,750		"		
		Timonier	4,000 - 4,750		2		
		Timoniers adjoints	5,800 - 4,550		2		
		Matelots	5,450 - 4,200		4		
		Chauffeurs	3,650 - 4,400		2	Plus 3 pendant la cam- pagne hydrographique.	
		BÂTIMENTS CIVILS.					
		Architectes en chef	12,050 - 14,000		4		
		Architectes principaux	11,000 - 12,500		12		
		Architectes de 1 ^{re} classe	8,400 - 10,550	}	6		
		Id. de 2 ^e classe	6,050 - 7,650				
		SURVEILLANCE DES TRAVAUX.					
		Conducteur	11,100		1		
		Surveillants principaux	11,100		3		
		Surveillants de 1 ^{re} classe	7,250 - 8,650	}	23		
		Id. de 2 ^e classe	5,500 - 6,900				
		Surveillants adjoints	4,100 - 5,150				5
		Surveillant adjoint à l'essai	3,700		1		
		PERSONNEL DES VOIES NAVIGABLES.					
		Gardes surveillants principaux	11,100		7		
		Gardes surveillants	5,500 - 8,650		11		
		Gardes surveillants adjoints	4,100 - 5,150		"		
		Gardes surveillants adjoints à l'essai	3,700		8		
		Gardes	5,050 - 5,200		60		
		Gardes adjoints	3,000 - 3,200		18		
		Eclusiers barragistes de la Meuse	4,000 - 6,400		25		
		Id. id. de la Sambre	4,000 - 5,800		21		
		Id. id. du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière port de Nieupoort	3,700 - 5,200		17		
		Eclusiers barragistes adjoints de la Meuse	4,000 - 5,500		45		
		Id. id. adjoints de la Sambre	4,000 - 5,000		28		
		Id. id. adjoints du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière port de Nieupoort	3,500 - 4,500		9		
		Barragistes et éclusiers	5,100 - 4,500		147		
		A REPORTER. . . . fr.			1,409		
		A REPORTER. . . . fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
76,991,540	79,818,390	1,300,000	4,126,850	
76,991,540	79,818,390	1,300,000	4,126,850	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	Nombre d'agents.	
			REPORT. . . . fr.		
				Observations.	
		Barragistes adjoints, éclusiers adjoints, pontiers et passeurs d'eau	REPORT. . . . fr.	1,409	
		Passeurs d'eau adjoints et pontiers adjoints	3,000 - 3,950	261	
		Pontiers (manœuvre électrique) et mécanicien (service d'ascenseurs)	3,000 - 3,500	24	
		Mécaniciens adjoints (service d'ascenseurs)	4,800 - 6,050	5	
		Mécaniciens (service d'aliment.)	3,950 - 5,200	20	
		Mécaniciens adjoints (service d'aliment.)	3,500 - 4,500	4	
		Chef électricien	3,100 - 3,850	4	
		Électriciens	4,700 - 9,100	1	
		Aides électriciens	4,500 - 7,000	8	
		Mécaniciens (service électricité)	3,700 - 5,200	8	
			4,100 - 6,100	2	
		DIVERS.			
		Chef-mécanicien du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées royaux du Cinquantenaire	4,700 - 5,700	1	
		Mécaniciens du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées royaux du Cinquantenaire	4,100 - 4,500	5	
		Boutefeux du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées royaux du Cinquantenaire	3,500 - 4,500	6	
		Chef-gardien	3,800 - 5,300	1	
		Gardiens	3,100 - 4,700	33	
		Nettoyeuses	1,500 - 2,000	44	
		Nettoyeurs	3,500 - 4,100	8	
		Chauffeurs au Palais de Justice de Bruxelles et aux Musées du Cinquantenaire	3,200 - 4,500	4	
		Manœuvres-chauffeurs	3,000 - 3,900	•	
		Veilleurs de nuit	3,500 - 4,700	7	
		Préposés aux visites (Palais de Justice)	3,100 - 4,300	4	
		Manœuvres chauffeurs (Palais de Justice)	3,100 - 4,300	4	
		Messagers	3,200 - 4,800	27	
		Chauffeurs concierges	3,500 - 4,700	6	
		Jardiniers (capitale)	4,200 - 5,400	9	
		Id. (cote)	3,500 - 4,700	3	
				1,908	13,164,140
	b.	Indemnité familiale	»	»	490,800
	c.	Id. de résidence	»	»	574,000
	d.	Id. pour frais de dernière maladie et de funérailles	»	»	30,000
		2° CANTONNIERS.			
	a.	Salaires	2,700 - 4,250	1,050	5,670,000
	b.	Indemnité familiale	»	»	213,000
	c.	Id. de résidence	»	»	245,000
	d.	Indemnités pour frais de dernière maladie et de funérailles	»	»	10,000
		TOTAL		2,958	18,596,940
22	»	Indemnités pour travail extraordinaire :			
		1° Personnel repris à l'article 19, 1° fr.			370,000
		2° Cantonniers			50,000
23	»	Frais de déplacements :			
		1° Personnel repris à l'article 19, 1°			250,000
		2° Cantonniers			50,000
24	»	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'exams, divers :			
		1° Personnel repris à l'article 19, 1°			230,000
		2° Cantonniers			100,000
25	»	Frais d'habillement du personnel			
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
76,991,540	79,818,590	1,500,000	4,126,850	
420,000	450,000	»	30,000	
500,000	350,000	»	50,000	ART. 22, 23 et 24. — Sommes estimées suffisantes pour faire face aux besoins en 1923.
330,000	350,000	»	20,000	
50,000	80,000	»	»	
78,091,540	81,018,590	1,300,000	4,226,850	
DIMINUTION . . fr.		2,926,850		

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	•	Traitements d'attente des agents en disponibilité
27	•	Premier terme des pensions à accorder éventuellement. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
28	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocation de retraite aux anciens cantonniers
29	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les frais de correspondance des services extérieurs. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes n'ayant pas droit à une pension, autres que celles désignées à l'article 28.
30	•	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail. (<i>Crédit non limitatif.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE IV.		
51	•	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui dont l'entretien est assuré par le Département des Travaux publics : travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. Etudes
52	•	Mise en état des habitations royales
55	•	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Etudes de projets, plans. Frais de surveillance.
(1)	•	Meuse — Entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>).
(2)	•	Sambre. — Entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>).
(3)	•	Canal de Gand par Bruges à Ostende. — Entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>).
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
148,000	150,000	»	2,000	ART. 24. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1923.
100,000	100,000	»	.	
375,000	375,000	»	»	
10,000	10,000	»	»	
10,000	10,000	»	»	
645,000	645,000	»	2,000	
DIMINUTION. . fr.		2,000		
1,650,000	2,235,000	»	605,000	ART. 31. — Le crédit demandé sera suffisant pour faire face aux besoins en 1923.
545,000	1,000,000	»	455,000	ART. 32. — Le crédit demandé est nécessaire pour achever les travaux de remise en état des bâtiments de l'Etat mis à la disposition de S. M. le Roi.
310,000	1,469,900	»	1,159,900	ART. 35. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1923. (1) Art. 50 de 1922. Ce crédit disparaît en 1923. (2) Art. 31 id. id. id. (3) Art. 32 id. id. id. (4) Art. 35 id. id. id. (5) Art. 36 id. id. id. (6) Art. 57 id. id. id.
»	450,000	»	450,000	
»	340,000	»	340,000	
»	1,500,000	»	1,500,000	
2,505,000	7,014,900	»	4,509,900	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
			REPORT. . . fr.
(4)	»	Canal de Pommecœul à Antoing. — Entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>)	
(5)	»	Canal de Plasschendale à Nieupoort. — Entretien extraordinaire, études et amélioration (<i>pour mémoire</i>)	
(6)	»	Habitations des agents des voies navigables. — Etudes, construction, reconstruction et amélioration (<i>pour mémoire</i>)	
34	»	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers et de Gand.	
35	»	Remboursement du solde de l'avance faite à l'Economat du Ministère des Travaux publics par le Ministère de l'Industrie et du Travail	
		<i>Pour mémoire.</i>	
(1)	»	Lys. — Entretien extraordinaire, études et amélioration	
(2)	»	Canal de Mons à Condé. — Entretien extraordinaire, études et amélioration	
(3)	»	Commission chargée d'évaluer les ressources des Flandres et du Brabant en pierre blanche	
(4)	»	Palais du Cinquantenaire, aile gauche. Travaux divers : a) Remise en état des toitures des bâtiments vers l'avenue des Nerviens. Hémicycle et pavillon fr. 3,000 b) Nettoyage des pierres de l'arcade monumentale et des façades des musées et peinture des fers des verrières verticales 75,000	
(5)	»	Palais de Justice de Bruxelles. Travaux d'appropriation : a) Appropriation des bureaux ; travaux de peinture et de tapissage . . . fr. 15,000 b) Appropriation de nouveaux locaux pour le dépôt des pièces à conviction du greffe correctionnel 3,000 c) Appropriation du grenier inférieur du pavillon de la Cour d'appel pour dépôt des archives. 430	
(6)	»	Tour Japonaise à Laeken. Travaux d'assèchement	
(7)	»	Ruines de l'Abbaye de Villers. Travaux de protection aux endroits dangereux	
		TOTAL DU CHAPITRE IV.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES.		Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,505,000	7,014,900	»	4,509,900	
»	75,000	»	75,000	
»	175,000	»	175,000	
»	800,000	»	800,000	
50,000	75,000	»	25,000	ART. 54. — Crédit nécessaire pour assurer le fonctionnement des Commissions en 1923.
21,095	»	21,095	»	ART. 55. — La liquidation de l'Économat du Ministère des Travaux publics laisse un déficit de 21,095 francs. Un crédit de ce montant est donc nécessaire pour rembourser au Ministère de l'Industrie et du Travail le solde de l'avance faite.
»	20,000	»	20,000	(4) Article 53 de 1922.
»	60,000	»	60,000	(5) Article 54 de 1922.
»	4,000	»	4,000	(6) Article 59 de 1922.
»	78,000	»	78,000	(4) Article 41 de 1922 [introduit par la loi du 30 juillet 1922 (Mon. du 12 août) allouant des crédits supplémentaires à des budgets de l'exercice 1922].
»	20,450	»	20,450	(5) Article 42 de 1922 [introduit par la loi du 30 juillet 1922 (Mon. du 12 août) allouant des crédits supplémentaires à des budgets de l'exercice 1922].
»	62,000	»	62,000	(6) Article 43 de 1922 [introduit par la loi du 30 juillet 1922 (Mon. du 12 août) allouant des crédits supplémentaires à des budgets de l'exercice 1922].
»	13,000	»	13,000	(7) Article 44 de 1922 [introduit par la loi du 30 juillet 1922 (Mon. du 12 août) allouant des crédits supplémentaires à des budgets de l'exercice 1922].
2,576,095	8,397,350	21,095	5,842,350	
DIMINUTION. . fr.		5,821,255		Ces crédits disparaissent en 1923.

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<p><i>Récapitulation</i></p> <p>DU TABLEAU B.</p>	
<p>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</p>	
I.	Administration centrale
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces
III.	Traitements de disponibilité, — Pensions et secours, — Dépenses imprévues
<p>TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES. fr.</p>	
<p>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</p>	
IV.	Services divers
<p>TOTAL DU TABLEAU B. (Services des Travaux publics). fr.</p>	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1922.	DIFFÉRENCES		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,742,000	2,784,000	»	42,000	
78,091,540	81,018,390	»	2,926,850	
645,000	645,000	»	2,000	
81,476,540	84,447,390	»	2,970,850	
2,576,095	8,397,550	»	5,821,255	
84,052,635	92,844,740	»	8,792,105	
DIMINUTION . . fr.		8,792,105		

9